

Objet : Journée internationale de commémoration de l'Holocauste, le 27 janvier 2008
Réseaux : Tous
Niveaux et services : fondamental et secondaire
Période : Année scolaire 2007-2008

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement fondamental et secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire ;

Pour information :

- Aux Directions des Centres P.M.S. organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Associations de Parents;
- Aux organisations syndicales.

Autorités : Ministre-Présidente, en charge de l'Enseignement obligatoire
Signataire(s) : Marie ARENA
Gestionnaires : Cabinet de Madame la Ministre-Présidente
Personne(s)-ressource(s) : Fanny CONSTANT (fanny.constant@cfwb.be)

Nombre de pages : 2 pages
Téléphone pour duplicata : Serv des circulaires de la Communauté française
Mots-clés : Holocauste, commémoration, camp, Auschwitz, citoyenneté

Madame, Monsieur,

En novembre 2005, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la résolution créant et fixant au 27 janvier la Journée internationale de commémoration du génocide par les nazis de six millions de personnes, des juifs pour la plupart, pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Cette date correspond à la date anniversaire de la libération du camp de la mort d'Auschwitz.

La Belgique s'inscrit tout entière dans cette démarche commémorative.

Le 15 novembre 2005, la Belgique a été admise comme membre à part entière d'un groupe d'action pour la Coopération Internationale sur l'Education, la Mémoire et la Recherche de la Shoah. Cette Task Force est actuellement composée de 18 Etats membres.

Cette adhésion a pour objectif de d'améliorer le travail en matière d'éducation, de recherche et de devoir de mémoire sur le thème de l'Holocauste en l'élargissant à la coopération et à l'échange d'expériences au niveau international.

Cette admission constitue une reconnaissance du travail de mémoire de la Shoah tant au niveau du gouvernement fédéral que des gouvernements des Communautés.

En tant que Ministre-Présidente de la Communauté française, en charge de l'Enseignement obligatoire, je tiens à soutenir chaque enseignant et chaque établissement d'enseignement qui inscrit ses élèves dans cette sensibilisation aux horreurs ultimes engendrées par l'intolérance, le rejet de l'autre et le racisme sous toutes ses formes.

Tant les écoles primaires que secondaires sont concernées par cet aspect incontournable d'une citoyenneté active et responsable amenant ainsi les plus jeunes à développer un sens critique face aux différentes valeurs véhiculées dans nos sociétés européennes, fussent-elles démocratiques.

Aussi, j'informe tous les enseignants et tous les chefs d'établissement qui souhaitent préparer cette journée du 27 janvier ou qui souhaitent profiter de cette Journée de commémoration pour développer une activité en lien avec la Deuxième guerre mondiale avec leurs élèves, que plusieurs projets sont à leur disposition.

Pour l'enseignement fondamental (5^e et 6^e P) et 1^{er} degré du secondaire:

Le **CRECCIDE** (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie) a développé un outil pédagogique de sensibilisation spécifique à l'Holocauste intitulé « Holocauste, shoah, un outil pour en parler avec les élèves de 10 à 14 ans ». Cet outil est téléchargeable sur les sites www.creccide.org et www.enseignement.be.

Cet outil, qui est une première pour l'enseignement primaire, sera alimenté en activités concrètes d'ici l'année scolaire prochaine.

Pour l'enseignement secondaire :

La cellule **Démocratie ou Barbarie** organise avec le Musée Juif de la Déportation et de la Résistance un séminaire intitulé « Visiter Auschwitz avec des élèves. Pourquoi et comment? », le 25 janvier 2008, de 10 à 16 heures. Ce séminaire, qui sera animé par plusieurs intervenants, est destiné aux enseignants qui projettent de se rendre à Auschwitz ; le but étant de les préparer au mieux à ce genre de visite et de répondre à leurs questions.

Les intervenants seront :

Antoni STANCZYK: Conservateur, Responsable du service pédagogique du Musée d'Auschwitz-Birkenau.

Maxime STEINBERG: Historien, spécialiste du judéocide en Belgique.

Ward ADRIAENS, Directeur du Musée Juif de la Déportation et de la Résistance.

Bernard BALTEAU: Journaliste RTBF, titre de modérateur.

Cette journée se déroulera au Musée Juif de la Déportation et de la Résistance Goswin de Stassartstraat, 153 à 2800 MECHELEN (MALINES) site web: www.cicb.be . Les frais de parcours des participants seront pris en charge par la Communauté française au moyen d'un document qui leur sera remis sur place.

Inscription obligatoire auprès de Odile REMY – tél: 015/29.06.60 ou par mail : odile.remy@cicb.be

Renseignements auprès de Claire PAHAUT – tél : 02/690.83.52 ou par mail : claire.pahaut@cfwb.be.

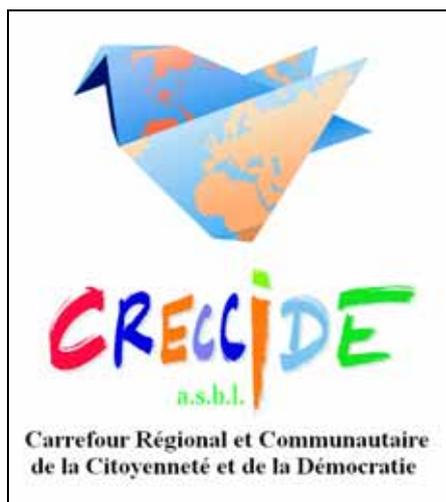
Je tiens à saluer l'action de ces deux structures qui développent avec les enseignants des outils de sensibilisation à la démocratie, aux génocides et à la citoyenneté au sens large, sans cesse adaptés à l'actualité et à la société dans laquelle se construisent nos élèves.

Persuadée que les élèves et leurs enseignants tireront un réel bénéfice de ces outils, je ne puis que les encourager à s'en emparer.

Je vous invite à faire part de cette initiative à l'ensemble de votre équipe pédagogique.

Je vous remercie de votre collaboration.

MARIE ARENA
Ministre-Présidente, en charge de l'Enseignement obligatoire



« Holocauste – Shoa – Génocide »
Outil pour en parler
aux élèves de 10 à 14 ans.

27 janvier 2008:
Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de
l'Holocauste et de prévention des crimes contre l'humanité



Avec le soutien de la Ministre-Présidente
du Gouvernement de la Communauté française
Avec le soutien du Gouvernement wallon
Avec le soutien de la Présidence du Gouvernement wallon

REMERCIEMENTS

Nous tenons a remercier tout spécialement le Mémorial de Breendonk pour sa coopération exemplaire dans ce dossier, le soutien de l'aide technique qu'il nous a fourni dans la rédaction de ce document.

Monsieur Olivier VAN DER WILT, Conservateur du Fort et ses collaborateurs.
Monsieur le Professeur émérite R. COEKELBERGS, Président du Conseil d'administration.
Toute l'équipe pédagogique du CRECCIDE ASBL

Nos remerciements s'adressent aussi aux Ministre Président(e)s de la Communauté française de Belgique et de la Région wallonne pour le soutien journalier qu'ils nous procurent dans nos missions.

Au Directeur général d'ETHIAS, Monsieur Guy BURTON, sans le soutien de qui nous ne pourrions relever tous nos défis.

A la LOTERIE NATIONALE pour sa collaboration à nos activités.

Th. GIET,
Président du C.A.

1. Introduction : pourquoi en parler aux élèves de 10 à 14 ans ?

Le 27 janvier a été choisi depuis 2005 comme Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste et de prévention des crimes contre l'humanité parce que c'est le jour où le plus grand des camps d'extermination nazis, celui d'Auschwitz-Birkenau en Pologne, a été libéré par l'armée soviétique en 1945.

Cette journée est l'occasion d'entretenir, de transmettre la mémoire aux nouvelles générations et d'appréhender l'histoire avec plus de lucidité et de responsabilité, pour mieux construire l'avenir. Il est nécessaire de montrer aux jeunes que les valeurs démocratiques ne sont pas de simples mots. Leur respect dans tous les pays du monde est fondamental et nécessite de la part de chacun d'être attentif à ce qui menace ces valeurs et d'être actif pour les défendre.

Face à la présence latente des mouvements extrémistes et xénophobes qui mettent en péril nos démocraties, l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques prend plus que jamais toute son importance. Les équipes éducatives doivent sensibiliser les élèves au respect de ces valeurs et leur permettre d'appréhender la dimension historique de cette période noire de notre histoire mais surtout les amener à établir des liens avec leur vécu d'enfant. Il importe de découvrir que, dans le monde actuel, des faits semblables existent encore : génocide, épuration ethnique, torture, emprisonnement arbitraire, discrimination...

2. Les valeurs du Décret « Missions »

Le Décret définissant les Missions prioritaires de l'enseignement fondamental et secondaire du 24 juillet 1997 privilégie la défense de valeurs humanistes et démocratiques : citoyenneté responsable, respect des droits de l'enfant, maîtrise des compétences de base, égalité des chances, respect, solidarité, coopération, autonomie, participation, responsabilités...

L'école a pour mission de transmettre ces valeurs incontournables. Elles doivent servir de fil conducteur à nos pratiques pédagogiques.

Ces pratiques doivent favoriser le développement de compétences transversales : juger, choisir, décider, justifier, écouter, argumenter, analyser, observer, mémoriser, discuter, répondre, s'engager... en privilégiant l'ouverture à l'autre, la construction progressive d'une identité commune grâce à des valeurs partagées.

En intégrant la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects, la découverte d'autres cultures, le tissage de liens sociaux forts, en intégrant la sauvegarde des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, la compréhension du milieu de vie, de l'histoire, de ses raisons et conséquences, on suscite un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent notre démocratie.

Rappelons également ici le contenu du Décret concernant le renforcement de l'éducation à la citoyenneté au sein des établissements scolaires (décret du 12 janvier 2007).

La deuxième disposition de ce Décret a pour objectif d'enrichir l'action de l'école en matière d'éducation à la citoyenneté par le développement d'activités en lien avec la citoyenneté. Elle prévoit que toutes les écoles maternelles, primaires et secondaires ordinaires et spécialisées sont invitées à mener au moins une activité interdisciplinaire portant sur la citoyenneté par cycle ou par degré, chaque jeune vivra ainsi au moins six activités interdisciplinaires spécifiquement focalisées sur l'éducation citoyenne au cours de sa scolarité obligatoire. L'Holocauste peut constituer un excellent point de départ au développement de projets sur le thème de la citoyenneté.

3. Bref aperçu historique

COMMENT NOMMER L'INNOMMABLE ?

Le mot holocauste est un terme d'origine biblique qui désigne « les pratiques du sacrifice par le feu » après immolation, conformément à la tradition du judaïsme. Il fut longtemps utilisé pour désigner des catastrophes diverses.

Il est aujourd'hui essentiellement utilisé pour décrire la persécution systématique et l'extermination des Juifs par le régime nazi entre 1933 et 1945. Les Juifs en furent les principales victimes mais les Rom et Sinti (tsiganes), les homosexuels, les témoins de Jéhovah, les malades mentaux, les prisonniers de guerre russes et les opposants politiques furent également victimes de massacres à grande échelle. Le problème posé à certains par ce terme est qu'il sous-entend un choix qui n'a pas existé pour les victimes.

La solution finale de la question juive ou « Endlösung der Judenfrage » est le terme utilisé par les nazis dans les documents officiels pour désigner l'extermination du peuple juif. Pour certains, l'utiliser, c'est utiliser la langue des bourreaux.

Shoah (« catastrophe ») est un terme hébreu qui décrit l'effet de cataclysme du génocide aussi bien pour le peuple juif que pour la civilisation entière. Il est de nos jours très régulièrement utilisé pour désigner ce génocide (entre autres depuis le film de Claude Lanzmann).

D'UNE IDEOLOGIE A UN GENOCIDE

A la fin des années 1920, l'Europe se modernisait. La médecine faisait de rapides progrès, la radio et les actualités cinématographiques commençaient à informer sur ce qui se passait dans le monde. Les pays européens, dont l'Allemagne et l'Autriche, connaissaient une vie culturelle très riche et très active. La musique, les arts, la littérature, l'architecture, la sociologie et la psychologie étaient en plein essor. Mais la Première Guerre Mondiale a causé la ruine de l'Europe renforcée par la crise économique de 1929. En 1933, l'Allemagne porta au pouvoir des dirigeants fascistes qui proposaient des solutions radicales. Le parti nazi, abréviation de parti national-socialiste, arriva au pouvoir. Les nazis gouvernèrent en prônant la haine et la xénophobie et en favorisant un climat de peur. Leur idée était que tous les individus n'étaient pas égaux, qu'il existait des groupes " supérieurs " et des groupes " inférieurs ". Ils estimaient que certains individus, particulièrement les Juifs, étaient au bas de l'échelle humaine et étaient des êtres dangereux qu'il fallait absolument éliminer physiquement.

LES JUIFS EN EUROPE

Après la Diaspora qui chassa les Juifs de Palestine, et plus encore après la prise de Jérusalem par les Romains en 70 après J.-C., des Juifs s'installèrent en Europe, majoritairement chrétienne.

Au Moyen Age, l'Eglise catholique enseignait que les Juifs étaient responsables de la mort du Christ et que, de ce fait, ils incarnaient le mal. De nombreuses communautés juives furent alors l'objet de discrimination : elles furent expulsées ou massacrées.

Au début du XX^e siècle, les Juifs s'étaient intégrés à la vie sociale, économique et culturelle de la société européenne. Ils étaient minoritaires parmi la population de beaucoup de pays d'Europe, mais constituaient une force importante, et demeuraient pour cela la cible de sentiments racistes à l'origine de violences.

L'APRES-GUERRE EN ALLEMAGNE

L'Allemagne sort très affaiblie de la Première Guerre mondiale : elle a perdu la guerre, doit payer des réparations importantes, est amputée d'une partie de son territoire, ne possède dorénavant plus qu'une armée réduite et est frappée par une crise économique sans précédent.

Obligée de verser de colossales sommes d'argent aux Alliés en réparation des dommages causés par la guerre. L'Allemagne plongea dans la crise et des millions de personnes perdirent leur emploi. Le gouvernement imprima davantage de billets, mais plus il en imprimait, plus l'argent perdait de sa valeur. Les Allemands des classes moyennes virent ainsi fondre toutes leurs économies.

Certains se tournèrent vers le communisme. D'autres, nombreux, se mirent à la recherche d'un leader puissant et d'une nouvelle fierté nationale.

LA PRISE DE POUVOIR

En Allemagne, dans le climat de radicalisation qui suit la Première Guerre mondiale naquit le « Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei » (NSDAP, parti national-socialiste allemand des travailleurs). Un des buts de ce parti extrémiste de droite était la destruction de la jeune république allemande de Weimar et l'installation d'un système autoritaire basé sur des idées nationalistes, expansionnistes, antisémites et antidémocratiques. Adolf Hitler (1889-1945) va y rassembler les revanchards, les mécontents et les déçus de tous bords. Il y prônait une pensée raciste et antisémite, antimarxiste, militariste, totalitaire et expansionniste, basée sur la terreur.

Hitler défendait donc le principe d'une race aryenne " supérieure " à toutes les autres. Les groupes jugés " inférieurs " par les nazis incluaient les Slaves, les Tziganes, ... mais ce sont surtout les Juifs qui furent désignés comme les principaux ennemis de la " race aryenne supérieure " et responsables de la défaite allemande en 1918.

En 1932, le parti nazi comptait 230 députés. Il était aidé dans la rue par les S.A. Composées de militants, ces sections d'assaut (S.A), surnommées les " chemises brunes " à cause de leur uniforme, constituaient des bandes organisées paramilitaires. Elles rudoyaient les petites gens et s'en prenaient surtout aux Juifs. Grâce à leur mainmise sur la rue, elles ont joué un rôle essentiel dans la marche au pouvoir d'Hitler. En janvier 1933, Hitler fut nommé Chancelier (premier ministre) d'Allemagne par le président Hindenburg. C'était désormais lui qui gouvernait le pays. Beaucoup d'Allemands voyaient en Hitler un héros qui défendait leur fierté.

LE FUHRER ET LE TROISIEME REICH

Dès la nomination d'Hitler au poste de Chancelier, en 1933, la plupart de ses adversaires politiques furent arrêtés et internés dans des camps dits sauvages créés dans des usines désaffectées, des écoles... Le premier véritable camp de concentration ouvrait ses portes dans la banlieue de Munich, à Dachau, en avril 1933 déjà ! Les gens eurent très vite peur de critiquer ouvertement Hitler. Mais la plupart des Allemands le soutenaient dans sa façon de gouverner le pays.

A la mort du Président Hindenburg en 1934, Hitler s'autoproclama Führer. Afin de renforcer son pouvoir, il encouragea ses partisans à dénoncer toute personne soupçonnée de s'opposer à lui.

Hitler créa des emplois en faisant construire des routes, des bateaux, des avions et du matériel militaire, ce qui constituait une violation flagrante du Traité de Versailles. Il semblait se préparer à la guerre. Dans des discours enflammés, il expliquait qu'il fallait se débarrasser des Juifs, bâtir une patrie allemande plus grande et créer un nouvel Etat allemand puissant : le Troisième Reich.

LES LOIS DE NUREMBERG ET LA NUIT DE CRISTAL

En 1935, Hitler fit de l'antisémitisme une doctrine officielle en adoptant les lois de Nuremberg. Celles-ci privèrent les Juifs de leur citoyenneté allemande et leur imposèrent de nouvelles interdictions. Depuis 1933 déjà, ils n'avaient plus le droit d'épouser des personnes non-juives, les associations professionnelles expulsaient leurs membres juifs et certaines écoles renvoyaient les élèves juifs.

En avril 1938, tous les biens des Juifs furent répertoriés et confisqués par les autorités. En octobre, on apposa des " J " sur leurs passeports.

Le 9 novembre 1938, des manifestations anti-juifs furent organisées un peu partout en Allemagne. Des Juifs furent arrêtés, des synagogues incendiées, des magasins appartenant à des Juifs dévastés. Cet épisode est devenu tristement célèbre sous le nom de « *Kristallnacht* », la Nuit de cristal.

Plus de 20 000 Juifs furent temporairement déportés dans les camps nouvellement construits.

Les Juifs comprirent alors que l'antisémitisme n'était pas temporaire. Beaucoup émigrèrent vers d'autres pays d'Europe et aux Etats-Unis.

LA GUERRE ECLAIR

Hitler s'engagea ensuite sur le chemin de la conquête. La menace de la guerre qu'il brandissait porta ses fruits et il put envahir, en 1938, l'Autriche et la Tchécoslovaquie sans devoir se battre.

Dans de nombreux pays, les groupes d'extrême-droite regardaient l'Allemagne nationale-socialiste avec admiration. Les chefs d'Etat alliés, désireux d'éviter à tout prix une nouvelle guerre, espéraient encore apaiser Hitler en le laissant agir.

Hitler envahit ensuite la Pologne le 1er septembre 1939: la Seconde Guerre mondiale débutait. Les Britanniques, suivis sans enthousiasme par les Français, déclaraient la guerre à l'Allemagne mais, chose unique dans l'Histoire, ils ne s'engageaient pas militairement.

La Pologne résista du mieux qu'elle put mais, prise en tenaille entre les forces soviétiques à l'est et les armées allemandes à l'ouest, elle fut rapidement écrasée.

A ce moment, Hitler put concentrer ses forces sur le front occidental. Sur le terrain cependant, on se battit peu car durant des mois, personne ne prit l'offensive. Ce fut la "drôle de guerre".

Durant le printemps 1940, les Allemands envahirent brutalement le Danemark et la Norvège. Quelques combats y furent menés par des troupes franco-britanniques.

Le 10 mai, débuta une grande offensive contre la Belgique, les Pays Bas, le Luxembourg et la France. L'aviation allemande appuya la progression des blindés à travers le nord de la France vers la mer. Les armées alliées furent alors coupées en deux. Pour les troupes du nord, la défaite était inéluctable.

Des millions de Juifs qui se croyaient en sécurité se retrouvèrent alors à la merci des Allemands.

Les Juifs qui avaient déjà dû apprendre à vivre avec les lois de Nuremberg devaient désormais porter une étoile jaune et un brassard indiquant leur type " racial ". Par ailleurs, des lois très strictes furent édictées pour que les non-Juifs ne risquent pas d'être mêlés aux Juifs : on commença alors, dans toute l'Europe, à séparer les Juifs du reste de la population.

Dans quasiment tous les pays qu'ils avaient envahis, les nazis trouvèrent des gens disposés à leur prêter main-forte pour identifier et arrêter leurs voisins juifs.

LES GHETTOS

Dans la plupart des villes européennes, on trouvait des quartiers, souvent situés dans la partie la plus pauvre de la ville, dans lesquels les Juifs s'étaient installés au fil des ans. Sous le gouvernement nazi, tous les Juifs d'une même ville furent rassemblés dans ces zones appelées " ghettos ". A l'est, on construisit des murs tout autour et on installa des gardes aux entrées pour empêcher les Juifs de s'enfuir. Nul n'avait le droit de sortir du ghetto sans autorisation spéciale. Les conditions de vie dans les ghettos étaient très dures : la pauvreté, la surpopulation et l'hygiène étaient déplorables. La mortalité y devint rapidement importante. Dans les rues du ghetto, les Juifs étaient humiliés par les soldats. Les plus robustes étaient emmenés dans des commandos de travail forcé.

Les centaines de milliers de Juifs entassés dans ces ghettos tentèrent malgré tout de continuer à vivre comme avant.

LES TROUPES DE LA MORT

En juin 1941 débuta l'opération Barbarossa, l'invasion de l'U.R.S.S. par les troupes nazies. Des unités spéciales de l'armée, appelées *Einsatzgruppen*, furent créées par les SS, les troupes d'élites nazies. Le génocide se mettait en marche...

Allant de village en village, de ghetto en ghetto, les *Einsatzgruppen* rassemblaient tous les Juifs (femmes, enfants, vieillards, malades y compris) et les fusillaient. A Babi Yar, en Ukraine, plus de 33.000 Juifs furent fusillés dans un ravin situé non loin de Kiev. Plus d'un million et demi de Juifs furent ainsi assassinés. Les nazis trouvèrent des auxiliaires disposés à les aider et à perpétrer ces crimes.

Près de 3.000.000 de prisonniers de guerre mourront également de faim, de froid et des mauvais traitements durant cette campagne.

LES CAMPS DE CONCENTRATION

Les premiers camps de concentration furent ouverts en Allemagne. Par la suite, d'autres camps furent construits dans les pays occupés d'Europe.

Ces camps renfermaient des Juifs, mais avaient été créés principalement pour accueillir des prisonniers politiques, des journalistes, des syndicalistes, des homosexuels, des témoins de Jéhovah,...

Les prisonniers se voyaient attribués, à la place de leur nom, un numéro qui était cousu sur la poche gauche de leur veste, à hauteur de la poitrine. Les châtiments étaient inhumains et les prisonniers pouvaient être abattus au moindre prétexte. La nourriture était rationnée, les hivers rigoureux et les maladies faisaient des ravages. Les prisonniers dormaient dans de gigantesques dortoirs. Nombre d'entre eux étaient utilisés comme cobayes pour des expériences médicales. A partir de 1942, ils furent conduits dans des usines, des carrières, des briqueteries,... pour y être utilisés comme esclaves.

LA " SOLUTION FINALE "

Dès l'automne de 1941, les nazis recoururent à la méthode du gazage. C'est le début d'un génocide méthodiquement organisé.

Le 20 janvier 1942, lors d'une conférence tenue à Wannsee près de Berlin, les dirigeants nazis mirent au point les modalités d'application de la " solution finale de la question juive ". Le génocide y sera planifié et organisé.

Des centres d'extermination, les " camps de la mort ", furent alors spécialement construits (Treblinka, Maïdanek, Belzec, Sobibor, et Chelmo). Aucune sélection n'y était pratiquée : tous les Juifs qui y étaient déportés étaient gazés.

Au camp de concentration d'Auschwitz fut adjoint le camp d'extermination de Birkenau. On installa des chambres à gaz, ayant l'apparence de salles de douches, et des crématoriums dotés de plusieurs rangées de fours. Les Juifs étaient pris dans les ghettos et emmenés en train dans ces camps de la mort. Certains prisonniers (peu nombreux) étaient sélectionnés pour servir d'esclaves. Les autres étaient conduits aux " douches " et gazés. Leurs corps étaient ensuite brûlés dans les crématoriums.

LA RESISTANCE

Durant la guerre, des Juifs et des non-Juifs résistèrent aux nazis, dans toute l'Europe occupée. Ces combattants résistants volaient des armes, faisaient sauter des voies ferrées et tendaient des embuscades aux soldats allemands. Des Juifs réussirent à s'échapper des ghettos et des camps de concentration pour se cacher ou pour rejoindre la résistance. Certains non-Juifs qui aidèrent les Juifs durant la Shoah (les « Justes parmi les nations » : plus de 1.400 Belges portent ce titre) choisirent de sauver des Juifs, toujours en risquant leur propre vie et celle de leur famille.

La résistance juive aux nazis s'accrut à mesure que les déportations s'intensifiaient et que les rumeurs de l'existence des camps de la mort atteignaient les ghettos. Dans plusieurs d'entre eux, des révoltes éclatèrent : l'insurrection du ghetto de Varsovie fut la plus célèbre. D'autres Juifs encore décidèrent de s'engager dans la résistance.

CAMOUFLER LES CRIMES

Le 2 Juin 1942, la B.B.C. (la radio britannique) annonça pour la première fois la nouvelle de l'extermination des Juifs.

Elle donnait une description très précise du génocide. Mais ces informations furent généralement considérées comme exagérées...

Alors que les armées soviétiques obligeaient les Allemands à se retirer d'Europe orientale, les prisonniers affamés et épuisés étaient contraints à traverser l'Europe à pied, de camp en camp, au cours de ce qu'on appela les " marches de la mort ", car beaucoup périrent, de faim, de froid, d'épuisement ou bien encore exécutés par les S.S. au bord de la route. Les survivants furent entassés dans les camps plus à l'Ouest où régnaient la famine et les épidémies

LA LIBERATION DES CAMPS

A mesure qu'elles encerclaient l'Allemagne nazie, les forces alliées découvrirent les camps.

Il y avait déjà eu dans l'histoire des camps de concentration, mais jamais l'horreur n'y avait été poussée aussi loin et jamais dans l'histoire de l'humanité des camps de la mort conçus pour l'extermination systématique de millions de personnes n'avaient été créés.

Les responsables de ces camps s'enfuirent devant l'avancée des Alliés, laissant derrière eux des morts et des personnes agonisantes.

Les gardiens arrêtés par les soldats alliés ainsi que les populations locales furent réquisitionnés pour enterrer les corps.

Des nombreux prisonniers libérés moururent peu de temps après leur libération. Pour certains, leur organisme très affaibli ne put supporter l'amélioration soudaine de leur alimentation, pour d'autres, les maladies, comme la typhoïde, leur furent fatales.

D'autres enfin n'avaient plus la force de lutter pour rester en vie et témoigner.

LES SURVIVANTS

Pour de nombreux survivants, le calvaire ne s'acheva pas avec la libération. Dans toute l'Europe, ces " personnes déplacées ", comme on les nomma, découvrirent souvent qu'elles n'avaient plus ni maison ni famille. On construisit à leur intention des " camps pour personnes déplacées ". Les rescapés qui purent regagner leur ancien foyer trouvèrent parfois d'autres personnes chez eux.

Elles durent trouver un pays qui accepte de les accueillir en tant que citoyens. Des milliers de Juifs espéraient s'installer en terre d'Israël, la patrie historique des Juifs. Mais les Britanniques refusèrent à la plupart d'entre eux le droit d'entrer en Israël (alors sous mandat britannique) de crainte que cette arrivée massive ne brise le

fragile équilibre entre Juifs et Arabes. La plupart des survivants tentèrent de recommencer une nouvelle vie, là où ils le pouvaient.

VERITE ET JUSTICE

Le Tribunal international de Nuremberg (la ville où les lois racistes avaient été promulguées dix ans plus tôt) composé de magistrats américains, britanniques, soviétiques et français, se réunit du 20 novembre 1945 au 1er octobre 1946, pour juger 22 hauts responsables nazis.

Trois types de crimes furent jugés : crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Douze des accusés furent déclarés coupables, condamnés à mort et pendus.

CELA PEUT-IL SE REPRODUIRE ?

Lors du procès de Nuremberg, les crimes contre l'humanité furent considérés pour la première fois comme une catégorie de crimes spécifiques. Toutefois, qualifier un acte de criminel ne suffit pas à empêcher qu'il soit commis.

Entre 1975 et 1979, plus d'un million de personnes furent assassinées au Cambodge... Comme pendant la Shoah, les récits des témoins oculaires ne furent pas crus pendant longtemps. L'horreur est difficile à admettre.

Au cours des années 1990, dans l'ex-Yougoslavie, les Serbes tentèrent de créer une patrie "pure" en chassant les autres groupes ethniques ou religieux (Croates, Musulmans ou Albanais). Une vague de « purification ethnique » commença qui laissera des milliers de morts sur le terrain.

Au Rwanda en 1994, entre 800.000 et 1.000.000 d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards étaient exterminés uniquement parce qu'ils étaient Tutsis.

PLUS JAMAIS CA ?

A la fin de la seconde guerre mondiale, nombreux furent ceux qui estimèrent qu'il fallait agir pour empêcher qu'une telle barbarie ne se reproduise.

En 1948, les Nations Unies publièrent la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme laquelle affirme l'existence de " droits de l'homme universels " qui s'appliquent de la même manière à tous les êtres humains.

Si elle n'empêche pas les dictateurs d'agir, elle indique qu'il existe des règles claires dont on peut constater la violation et que ceux qui les transgressent pourraient être traduits en justice.

4. Quelques dates repères

1918

L'Allemagne perd la première guerre mondiale.

1919

L'Allemagne signe le Traité de Versailles.

Elle est reconnue responsable de la guerre, doit verser d'énormes sommes d'argent aux Alliés, abandonne certaines parties de la Pologne et rend l'Alsace-Lorraine à la France. Son armée est réduite à 100.000 hommes et sa principale région industrielle est placée sous contrôle international. La Constitution allemande, république démocratique dite de Weimar, accorde des pouvoirs étendus au chef de l'Etat en cas d'urgence.

1922

Inflation vertigineuse. Le mark s'effondre.

1923

La France et la Belgique envoient des troupes en Allemagne pour garantir le paiement des réparations de guerre. Les travailleurs allemands refusent de coopérer et organisent des grèves et des sabotages.

Putsch avorté d'Adolf Hitler à Munich.

Il est emprisonné jusqu'à la fin de l'année 1924 et dicte son livre-programme *Mein Kampf*.

Il y résume sa vie, sa vision de l'histoire et prône des théories ouvertement racistes à l'égard des *Untermenschen* (les sous-hommes qu'ils soient juifs, slaves,...) ainsi que ses théories d'expansion de l'Allemagne qui doit réunir tous les individus Aryens au mépris de toute frontière ou de tout droit individuel dans un *lebensraum* ("espace vital") purement allemand.

1929

Crise économique mondiale. L'Allemagne est durement touchée.

1930

Le parti nazi arrive en deuxième position aux élections générales en Allemagne. Les conditions économiques désastreuses ont conduit un grand nombre de gens à voter pour les partis extrêmes : nazi et communiste.

1932

Hindenburg est réélu Président, face à Hitler dont le nombre d'électeurs a augmenté. Sa campagne électorale a été orchestrée par Goebbels et financée par des industriels allemands frustrés qui réclament un gouvernement fort pour contrer les communistes.

Le parti nazi devient le principal parti du Parlement.

1933

Hitler est nommé fin janvier chancelier par Von Hindenburg.

L'incendie du Reichstag (le Parlement à Berlin) est attribué aux communistes.

Hitler convainc alors Hindenburg de lui accorder des pouvoirs élargis pour "défendre l'Etat". En mars, Hitler obtient du Parlement les pleins pouvoirs, après avoir intimidé ses opposants. Ouverture dès avril du premier camp de concentration à Dachau, près de Munich.

Des mesures discriminatoires, des actes de violence et d'humiliation sont perpétrés à l'encontre des Juifs allemands. Les nazis prônent le boycott des boutiques et entreprises tenues par des Juifs. Ils instaurent le numerus clausus pour les étudiants juifs, organisent des autodafés et l'exclusion des Juifs de tous les domaines de la culture. Les juifs sont également largement exclus de la fonction publique et des professions médicales.

Hitler remplace juges et tribunaux par son propre système judiciaire et interdit tous les partis d'opposition.

Les nazis adoptent un décret qui oblige tout handicapé mental ou physique à se faire stériliser, afin d'assurer la " pureté de la race ".

Mort en août du Président Hindenburg. Hitler s'autoproclame aussitôt Führer.

La dictature est en place.

1935

Hitler rétablit la conscription militaire et lance un programme de réarmement en totale violation du Traité de Versailles.

Adoption des lois de Nuremberg définissant les Juifs comme non aryens. Les Juifs perdent leurs pensions, sont chassés de l'éducation, de l'agriculture et des médias. Ils n'ont plus le droit d'employer du personnel non Juif et le mariage entre Juifs et non-Juifs devient interdit.

Première définition officielle du Juif (quiconque ayant trois grands-parents juifs ou quiconque ayant deux grands-parents juifs et se déclarant membre de la communauté juive).

1936

Remilitarisation de la Rhénanie.

Jeux olympiques de Berlin.

1938

Hitler proclame l'annexion de l'Autriche (*Anschluss*). Quatre jours plus tard, des lois anti-juives sont promulguées.

En Allemagne débute le recensement et la confiscation des biens appartenant aux Juifs.

Les lois anti-juives apparaissent en Hongrie.

Assassinat à Paris du diplomate allemand Ernst vom Rath par le Juif Herschel Grynszpan ce qui provoque **la nuit de cristal**. Des émeutes anti-juives se déroulent dans toute l'Allemagne. Une semaine plus tard, les enfants juifs sont exclus des écoles.

1939

Hitler déclare dans un discours que si une guerre éclatait, elle entraînerait « l'anéantissement de la race juive en Europe ».

Hitler occupe la Tchécoslovaquie en mars et envahit la Pologne en septembre. La Grande-Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne mais sans agir. Un mois plus tard, la Pologne est occupée par l'Allemagne nazie et par l'U.R.S.S..

Les trois millions de Juifs polonais doivent porter l'étoile jaune de David.

Hitler autorise la « mort miséricordieuse » d'enfants handicapés et impose un couvre-feu aux Juifs à partir de 20 heures. Il signe l'autorisation d'assassiner les patients jugés « indignes de vivre » et crée des ghettos.

1940

L'Allemagne envahit et occupe le Danemark et la Norvège. Les Gouvernements danois et norvégien déclarent que les Juifs sont protégés.

Défaite et occupation de la Belgique (campagne des 18 jours), des Pays-Bas, de la France et du Luxembourg.

Ouverture du camp de concentration d'Auschwitz I en Pologne.

Ouverture du camp de Breendonk en Belgique. (Pour plus de renseignements sur cet exemple de camps nazi en Belgique voir annexe 2)

Le ghetto de Varsovie est entouré d'un mur ; interdiction pour les Juifs d'en sortir sans laissez-passer.

1941

L'Allemagne envahit la Yougoslavie et la Grèce.

L'Allemagne envahit en juin l'U.R.S.S. (opération Barbarossa)

Premières expériences de gazage à Auschwitz sur des prisonniers de guerre soviétiques.

Les Juifs n'ont plus le droit de quitter les territoires occupés.

Juifs et Tziganes sont assassinés dans des " camions à gaz " .

Les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne et au Japon.

1942

Conférence de Wannsee à Berlin. Les nazis mettent au point les modalités d'application de la "solution finale de la question juive".

Début de l'extermination des Juifs de Pologne. Les Juifs de Slovaquie et de France sont déportés à Auschwitz-Birkenau.

La B.B.C. diffuse la nouvelle de l'élimination de Juifs.

Les Juifs des Pays-Bas, de Belgique et du Luxembourg sont déportés à Auschwitz-Birkenau, ceux de Varsovie sont déportés dans le camp d'extermination de Treblinka. L'Organisation juive de combat, qui regroupe les différentes organisations politiques constituées dans le ghetto, se met en place.

Les Juifs de l'U.R.S.S. sont massacrés par les S.S.

Les Juifs norvégiens sont déportés à Auschwitz-Birkenau.

Départ du premier convoi de la caserne Dossin à Malines (998 personnes dont 140 enfants de moins de 16 ans, 7 déportés seulement survivront à la Libération), **27** autres convois partiront de Malines.

1943

Les Juifs de Grèce sont déportés à Treblinka. Le ghetto de Cracovie, en Pologne, est rasé.

Début de l'insurrection du ghetto de Varsovie qui est rapidement écrasée.

La révolte du camp de Treblinka est écrasée, comme celle du ghetto de Bialystok où tous les juifs sont tués.

Après que l'Italie soit passée du côté allié, l'Allemagne l'occupe et entreprend d'exterminer les Juifs italiens.

1944

L'Allemagne occupe la Hongrie qui a tenté de changer de camp. Eichmann est chargé de la déportation et de l'élimination des Juifs hongrois. Sous la pression internationale, la Hongrie met fin aux déportations.

Débarquement des Alliés en Normandie en juin.

Avancée des troupes de l'Union soviétique en Europe centrale. Début pour les détenus des camps de concentration des " marches de la mort ".

Attentat de Von Stauffenberg contre Hitler.

Tous les Juifs du ghetto de Lodz sont déportés à Auschwitz-Birkenau.

Une révolte échoue à Auschwitz-Birkenau.

Les S.S. reprennent le massacre et les déportations des Juifs de Hongrie.

1945

Les nazis évacuent Auschwitz et entament la marche de la Mort avec les derniers Juifs présents dans les camps.

Hitler se suicide.

Capitulation du Troisième Reich.

Capitulation du Japon, fin de la seconde guerre mondiale.

1946

Dix-neuf nazis sont reconnus coupables de crimes de guerre lors du procès de Nuremberg : douze sont condamnés à la pendaison, trois à la réclusion à perpétuité, quatre à des peines d'emprisonnement plus courtes.

5. Bibliographie (liste non-exhaustive)

Albums enfants

Flon-flon et Musette, Elzbieta, Edition Pastel, 2001
Pourquoi les guerres?, Perrault Gilles, Edition Petit point, 1992
Savoir faire face au racisme, Vaillant Emmanuel, Edition Les essentiels Milan, 2003
L'étoile d'Erika, Vander Zee Ruth et Innocenti Roberto, Edition Milan Jeunesse, 2003
Une si jolie poupée, Edition Gallimard jeunesse, 2001
L'étoile jaune, Carmen Agra Deedy, Edition Mijade, 2003
Otto, autobiographie d'un ours en peluche, Ungerer Tomi, Edition Ecole des loisirs, 1999
Intolérance et racisme non!, Dutheil F. et Fellner H., Edition Bayard jeunesse, 2004
Simon, le petit évadé, Creccide, Edition CRECCIDE, 2006
Sauve-toi Elie!, E. Brami et B. Jeunet, Edition Seuil Jeunesse, 2003
Nul poisson où aller, Marie-Francine Hébert, Janice Nadeau, Les 400 coups

Livres jeunes

Le journal d'Anne Frank Edition Livre de Poche
J'étais enfant à Varsovie, Larissa Cain, Edition Syros Jeunesse, 2005
Une île rue des oiseaux, Uri Orlev, Edition Livre de Poche jeunesse, 2002
Frères, libres et égaux, Edition Mémo couleurs, 1997
Le grand livre contre le racisme, Edition Rue du monde, 1999
Le petit livre pour dire non à l'intolérance et au racisme, Dutheil Florence et Fellner Henri, Edition Bayard Poche, 1998
Le racisme, Godard Philippe, Edition Autrement, 2001
On se retrouvera, Bunting Eve, Edition Syros Jeunesse, 2001
Vivre ensemble des différences, Jaffe Laura et Saint-Marc Laure, Edition Bayard jeunesse, 2000
Samir et Jonathan, Carmi Daniella, Edition Livre de Poche jeunesse, 2002
Même pas juif !, Spinelli Jerry, Edition Livre de Poche jeunesse, 2005
Auschwitz, l'histoire d'un camp d'extermination nazi, Clive A. Lawton, Edition Gallimard jeunesse, 2002
Le racisme expliqué à ma fille, Tahar Ben Jelloun, Edition Seuil, 2004

Un village sous l'occupation, Bertrand Solet, Edition Castor Poche, 2005

Livres historiques

Les territoires de la mémoire: le catalogue, Raxhon Philippe, Edition Crédit communal, 1999

A la Une: de 1938 à 1943, Editions Atlas

La shoah. La mémoire nécessaire, Edition Milan, 2006

Breendonck 1940-1945, Patrick Nefort, Editions Racines, 2005

Le Fort de Breendonck: la terreur nazie en Belgique, Patrick Nefort, Edition Mémorial Breendonck, 2003

Le génocide juif, Steinberg M., Ajzenberg-Karny M., Schaner F., Denoiseux G., Godfroid-Laurent,..., Edition de la Communauté française, 2005

Le fort de Breendonck, le camp de la terreur en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale, Wynen André, Edition Racine, 2006

Jamais je ne vous oublierai, Félix Gutmacher, Edition Couleur livres, 2005

C'était au temps des barbelés, Arthur Haulot et Elio Di Rupo, Edition Couleur livres, 2005

Auschwitz, 60 ans après, Annette Wiewiorka, Edition Robert Laffont, 2005

Dvd et Vidéos

Au nom du Führer, Lydia Chagoll, Buyenschagoll, 1977

Savoir pourquoi, un essai cinématographique n°1, Frans Buyens et Lydia Chagoll, Buyenschagoll, 1997

Savoir pourquoi, un essai cinématographique n°2, Frans Buyens et Lydia Chagoll, Buyenschagoll, 1997

Savoir pourquoi, témoignages de résistants n°3, Frans Buyens et Lydia Chagoll, Buyenschagoll, 1997

Shoah, Claude Lanzmann, René Château, 1992

Retour aux sources de vies volées, RTBF, 2003

Nuit et brouillard, Alain Resnais Argos Films

Auschwitz la solution finale, documentaire

Shoah, Claude Lanzmann

Exposition

Anne Frank : une histoire d'aujourd'hui

Cette exposition itinérante est issue de projets internationaux de la Maison d'Anne Frank. L'histoire d'Anne Frank et de sa famille est le fil conducteur de l'exposition. Cette dernière présente entre autres des citations du Journal et des photos de

l'album de famille d'Otto Frank, son père. L'accent est mis sur les événements historiques et contemporains de la vie d'Anne Frank, l'apogée du national-socialisme et la Shoah. Ces sujets sont complétés par des questions actuelles, telles le nationalisme, les Droits de l'Homme, la tolérance et la responsabilité de l'individu. Cette exposition permet d'aborder la citoyenneté avec les jeunes en leur faisant découvrir leur pays, leur histoire, comprendre la société d'alors et faire le parallèle avec la société actuelle.

6. Quelques sites intéressants à visiter (liste non exhaustive)

Sur les traces du passé : La Shoah expliquée aux enfants !

<http://www.grenierdesarah.org/>

Cet espace pédagogique, vraiment intéressant, propose aux enseignants du cycle 3 des écoles primaires des outils permettant d'aborder en classe l'histoire de la Shoah, conformes aux directives de l'Éducation nationale en France. Ce matériel didactique peut également être utilisé par des éducateurs et des formateurs qui souhaitent encadrer des travaux d'enfants de huit à douze ans sur ce sujet.

Le choix des textes et de l'iconographie respecte la sensibilité propre à cet âge. La démarche consiste à explorer des thématiques liées aux témoignages d'enfants juifs pendant la guerre, afin d'éviter d'aborder frontalement le génocide.

Le grenier de Sarah est aussi conçu pour pouvoir être visité seul par un enfant entre 8 et 11 ans.

<http://www.france5.fr/2gm/>

L'ambition de ce site est de servir d'espace de recueil et de transmission de témoignages ou de documents personnels (lien vers page « témoignages / Votre histoire nous intéresse »).

Ce site s'inscrit précisément dans un double mouvement de la mémoire. Il veut se servir de la portée symbolique de chaque date pour la dépasser et mieux comprendre la portée historique de l'évènement. 60 dates pour raconter 6 ans de guerre, c'est bien peu. Mais loin d'un panorama exhaustif, ce site propose plutôt une grille de lecture chronologique de la guerre à travers 60 dates-clés. Ces dates ont été sélectionnées par l'historien Claude Quétel, directeur scientifique du Mémorial de Caen et conseiller éditorial pour le site. Chaque date constitue un point d'entrée sur une période plus large pour laquelle un ensemble de ressources a été mobilisé afin d'approfondir la réflexion. Le site privilégie donc une approche documentée du sujet, en exploitant tous les types de ressources multimédia: son, photos, vidéo, cartes et animations...

http://education.france5.fr/?EspId=65&DiscId=77&ObjId=1708&CFID=9607801&CF_TOKEN=60354255

A l'occasion de la journée de mémoire de l'holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité du 27 janvier, France 5 et ses partenaires vous proposent :

pour les élèves : des contenus éducatifs pour expliquer la Shoah.

pour les enseignants : des ressources pédagogiques, des travaux d'élèves ou des fiches pratiques en vue d'organiser l'événement dans votre établissement.

Du nouveau sur le site :

■ [Des photos](#) extraites de l'ouvrage "L'album d'Auschwitz".

■ Un labo interactif pour comprendre la Shoah.

<http://www.cicb.be/>

Le Musée Juif de la Déportation et de la Résistance (MJDR) se situe à Malines, dans une aile de l'ancienne Caserne Dossin. C'est là que les Nazis installent le *SS-Sammellager-Mecheln*, centre de rassemblement pour la déportation des Juifs de Belgique.

Le *Sammellager Mecheln* est le point de départ d'une déportation sans retour. Entre 1942 et 1944, **24.916 Juifs et 351 Tsiganes** sont déportés à Auschwitz. Les deux tiers seront gazés à leur arrivée. A la libération des camps nazis, seules 1.221 personnes sont encore en vie.

La Caserne Dossin fut "l'Antichambre de la Mort" au sens propre du mot. Le Musée Juif de la Déportation présente cette sombre histoire.

Pour les enseignants :

Où trouver de l'information ?

<http://aphgcaen.free.fr/chr/allnazie.htm>

Sélection et présentation par [Nicole Mullier](#) de sites sur l'Allemagne, son passé et Internet. A l'heure où l'allemand, le pays, son histoire est de moins en moins enseigné en Belgique et où le *Spiegel* lance une enquête pour comprendre la place des années nazies dans l'image de l'Allemagne à l'étranger, il a semblé intéressant à Mme Mullier de voir où en était l'étude de l'histoire et de la mémoire en Allemagne à travers Internet.

Un site où vous trouverez uniquement des liens vers d'autres sites en fonction des contenus que vous souhaitez aborder. Attention, tous les sites ne sont pas accessibles en français.

Si vous voulez trouver des sites uniquement francophones, rendez-vous sur :

<http://pagesperso-orange.fr/d-d.natanson/garder.htm>

Un exemple de dossier pédagogique :

www.enseignement.be/prof/espaces/fondam/theme/citoyen/documents/simon_petit_evade.pdf

http://www.creccide.org/simon_petit_evade.pdf

Dossier pédagogique : « Simon, le petit évadé » :
Réalisé par le CRECCIDE ASBL, avec la collaboration de Simon Gronowski lui-même, ce dossier pédagogique est une articulation entre les objectifs prioritaires du Décret « Missions », les valeurs du projet éducatif et les socles de compétences. Il propose une liste non-exhaustive d'activités d'apprentissage possibles dans les différentes disciplines. Différentes compétences pourront être développées afin de faire de l'histoire de Simon, le véritable point de départ d'un projet de classe axé sur une éducation à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques.

Pour élargir le débat :

<http://www.breendonk.be>

L'horreur nazie et ses camps de concentration n'ont pas épargné la Belgique. Le Fort de Breendonk en est une preuve à la fois émouvante et parlante. Il s'agit en effet de l'un.

Breendonk n'est qu'un point dans l'univers concentrationnaire où s'est révélé cette même volonté d'anéantissement de l'individu, ce même objectif d'asservissement et de négation de la personne humaine.

De septembre 1940 à septembre 1944, environ 3500 détenus ont séjourné à Breendonk. La majesté du site, son aspect dantesque en font le symbole perpétuant le souvenir des souffrances, des tortures, de la mort de tant de victimes. Breendonk, quoique petit en comparaison d'autres fut un vrai camp où la barbarie nazie fut poussée à son paroxysme.

<http://www.enseignement.be/dob/>

Rattachée à la Direction générale de l'enseignement obligatoire de la Communauté française au sein de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, la coordination pédagogique Démocratie ou barbarie (DOB), tente de relever le défi de sensibiliser professeurs et élèves à l'éducation citoyenne au travers du respect mutuel, de l'égalité des droits et de l'engagement pour un monde plus pacifique, plus juste et plus solidaire.

Les deux chargés de mission qui la composent, forment, avec l'ensemble des [professeurs-relais](#), une équipe interdisciplinaire et inter-réseaux, habilitée à intervenir

auprès des établissements scolaires, principalement du secondaire, engagés dans un programme d'[éducation aux citoyennetés](#), ouvrant large le champ d'action de l'éducation aux droits humains.

<http://www.territoires-memoire.be/>

Depuis 1994, l'asbl "Les Territoires de la Mémoire, Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance", a fait le choix de la pédagogie et de la tolérance, afin de contrer les mensonges et la haine.

Pour ce faire, l'association met à disposition du public un ensemble d'outils d'éducation pour rappeler que des événements horribles ont eu lieu en Europe et qu'il convient de s'informer et d'analyser les faits afin de prévenir le retour de régimes racistes, dictatoriaux et sanguinaires.

La démarche des Territoires de la Mémoire se veut pédagogique et tournée vers l'avenir. En effet, leur objectif n'est pas d'être un musée, uniquement axé sur le passé. La connaissance de l'histoire et le développement de l'esprit critique sont deux éléments indissociables si l'on veut vraiment que notre société aille vers un modèle plus tolérant et humain.

<http://www.trianglerouge.be/>

Lors de la dernière guerre mondiale, les nazis enferment et exterminent tous ceux qui ne correspondent pas à leurs valeurs : opposants politiques, juifs, tziganes, homosexuels, etc. Pour reconnaître leurs prisonniers, les SS ont l'idée de leur faire porter des signes distinctifs. C'est ainsi que tous ceux qui s'étaient politiquement opposés au nazisme devaient porter un triangle rouge, les juifs une étoile jaune, les homosexuels un triangle rose, etc.

Ce site reprend un de ces signes pour conscientiser la population aux idées dangereuses de l'extrême droite.

<http://www.resistances.be/>

Devant les progrès de l'extrême droite et son influence croissante sur les politiques des partis traditionnels, les démocrates commencent un peu partout à se mobiliser. Des initiatives citoyennes sont prises sur le terrain, s'organisent et se coordonnent. RésistanceS, dans une optique pluraliste et indépendante, se propose de contribuer à ce combat en tant qu'organe d'information et d'échange. Son but est d'apporter, à ceux qui luttent sur le terrain, une meilleure connaissance de la situation dans les autres régions du pays et des informations plus complètes sur l'extrême droite et ses agissements.

RésistanceS se veut aussi un lieu de réflexion. En résumé, ses objectifs sont:

- Mettre au jour la véritable nature des partis d'extrême droite, leurs filiations idéologiques, leurs procédés et leurs magouilles financières.
- Mieux comprendre l'attrait exercé par l'extrême droite sur certains électeurs, et développer des arguments pour les en préserver.
- Montrer que les recettes proposées par l'extrême droite ne constituent pas une alternative pour résoudre la crise.

- Dénoncer les dérives dans les partis traditionnels et dans la société civile.

<http://www.lacible.be/>

Initié par la FGTB de Liège – Huy – Waremme, « *La cible* » lutte contre toutes les formes d'intolérance, d'exclusion et d'individualisme.

L'objectif de l'ASBL est de multiplier des outils de sensibilisation pour toucher un maximum de public.

Les camps de concentration nazis : Une brève synthèse.

*« Par moi on pénètre dans la cité de la souffrance ;
Par moi on entre dans l'éternelle douleur,
Par moi, on marche vers le peuple des perdus.
Vous qui entrez ici, abandonnez toute espérance ! »*

Dante Alighieri, La divine comédie, 1472.

« Le camp est l'institution centrale des régimes totalitaires, espace expérimental où sont niés les individus dans leur être juridique, politique, moral, physique, en vue d'assurer une domination totale et de créer une nouvelle espèce. »

Hanna Arendt, Les origines du totalitarisme. Le Système totalitaire, tome 3, Seuil, Paris, 1972.

« Même un paysage tranquille, même une prairie avec des vols de corbeaux, des moissons et des feux d'herbe, même une route où passent des voitures, des paysans, des couples, même un village pour vacances, avec une foire et un clocher, peuvent conduire tout simplement à un camp de concentration. »

**Jean Cayrol, Nuit et brouillard, Fayard, Paris, 1997
(commentaire du film homonyme d'Alain Resnais, 1955)**

« Le camp est l'espace qui s'ouvre lorsque l'état d'exception commence à devenir la règle. (...) Le camp est un morceau de territoire situé en dehors de l'ordre juridique normal, mais il n'est pas pour autant un simple espace extérieur. (...) Dans la mesure où ses habitants ont été dépouillés de tout statut politique et réduits intégralement à la vie nue, le camp est aussi l'espace bio-politique le plus absolu qui ait jamais été réalisé, où le pouvoir n'a plus en face de lui que la pure vie, sans aucune médiation (...) La naissance des camps (...) se produit dès lors que le système politique de l'Etat-nation moderne, qui se fondait sur le lien fonctionnel entre une certaine localisation (le territoire) et un ordre juridique déterminé (l'Etat), articulés par la médiation de règles automatiques d'inscription de la vie (la naissance ou la nation), est soumis à une crise durable et que l'Etat décide de prendre directement en charge la vie biologique de la nation ».

Giorgio Agamben, Etat d'exception, Homo sacer, Seuil, Paris, 2003.

« ... Le camp est une forme spécifique de société - mais d'une société située à la limite de toute socialité. Car l'un des traits essentiels du pouvoir absolu est de passer arbitrairement de la socialisation à la dissociation, de la formation

totale du social à sa décomposition absolue. (...) La forme sociale de pouvoir qui s'est constituée dans les camps se distingue de manière essentielle des types de pouvoir et de domination courants. (...)

Le pouvoir absolu ne repose pas sur l'exploitation, le pouvoir pénal ou la légitimité, mais sur la terreur, l'organisation et la « mise à mort outrancière ». C'est un « pouvoir organisé », « stratifié », « parfait », un « pouvoir d'étiquetage absolu », fait de « violence pure » et produisant une « impuissance absolue ». Visant à « sa propre intensification », il rejette toute « contrainte liée à la légitimation idéologique » et se place « sous la contrainte de la totalité ». Il « transforme le sens du travail humain », qui devient une économie du gaspillage de la force de travail humaine. »

Sofsky Wolfgang, *L'Organisation de la terreur*, Calman-Levy, Paris, 1995

1. Introduction.

1.1. Le décret de protection du peuple et de l'Etat

Le 28 février 1933, Adolf Hitler* fait promulguer le décret *Verordnung zum Schutz von Volk und Staat* qui offre une nouvelle base légale à la *Schutzhaft*, la détention préventive.

Verordnung des Reichspräsidenten zum
Schutz von Volk und Staat.
Vom 28. Februar 1933.

Auf Grund des [Artikels 48](#) Abs. 2 der
[Reichsverfassung](#) wird zur Abwehr
kommunistischer staatsgefährdender
Gewaltakte folgendes verordnet:

§ 1

Die Artikel [114](#), [115](#), [117](#), [118](#), [123](#), [124](#) und
[153](#) der [Verfassung des Deutschen Reichs](#)
werden bis auf weiteres außer Kraft gesetzt.
Es sind daher Beschränkungen der
persönlichen Freiheit, des Rechts der freien
Meinungsäußerung, einschließlich der
Pressefreiheit, des Vereins- und
Versammlungsrechts, Eingriffe in das Brief-,
Post-, Telegraphen- und
Fernsprechgeheimnis, Anordnungen von
Hausdurchsuchungen und von Beschlagnahmen
sowie Beschränkungen des Eigentums auch
außerhalb der sonst hierfür bestimmten
gesetzlichen Grenzen zulässig.

§ 6

Diese Verordnung tritt mit dem Tage der
Verkündung in Kraft.

Berlin, den 28. Februar 1933.

Der Reichspräsident von Hindenburg
Der Reichskanzler Adolf Hitler
Der Reichsminister des Innern Frick
Der Reichsminister der Justiz Dr. Gürtner

Reichsgesetzblatt Teil 1, n° 17, 28.02.1933.

Ordonnance du président du Reich pour la protection du peuple et de l'Etat. Le 28 février 1933

En vertu de l'article 48, paragraphe 2 de la
Constitution du Reich, il est ordonné ce qui
suit pour la défense contre les actes de
violences communistes qui menacent l'État:

§1

Les articles 114, 115, 117, 118, 123, 124 et 153
de la Constitution du Reich allemand sont
abrogés jusqu'à nouvel ordre. Par
conséquent, sont permises des restrictions à la
liberté personnelle, au droit à la libre
expression, y compris la liberté de la presse,
au droit d'association et de réunion, des
empiétements sur le secret de la
correspondance, de la poste, du télégraphe
et du téléphone, des décisions de
perquisitions à domicile et de saisie, ainsi que
des restrictions à la propriété, même en
dehors des limites légales fixées par ailleurs à
cet égard.

§6

La présente ordonnance entre en vigueur le
jour de sa publication.

Berlin, le 28 février 1933.

Le président du Reich von Hindenburg
Le chancelier du Reich A. Hitler
Le ministre de l'Intérieur du Reich Frick
Le ministre de la Justice du Reich Dr. Gürtner

Reichsgesetzblatt Teil 1, n° 17, 28.02.1933.

Le président Hindenburg et le chancelier* Hitler ne font qu'utiliser des articles de la Constitution de Weimar (1919-1933)* permettant soit de réduire les libertés individuelles (art. 48), soit donnant au Président de larges pouvoirs tels la dissolution des chambres (art. 25) ou la destitution du chancelier (art. 53).

Suite à ce décret, des milliers d'opposants politiques (communistes, socialistes,...) sont arrêtés par les SA* et SS* et dirigés vers des prisons. Ces dernières sont rapidement bondées et c'est ainsi que -fin février-début mars 1933- les premiers camps du système concentrationnaire nazi, des petits camps improvisés dits « sauvages » (*Wilde Lager*) sont ouverts dans toute l'Allemagne, dans des bâtiments très divers (usines désaffectées, châteaux, etc). Les gardiens en sont principalement des S.A. La brutalité de la détention est encore à ce moment individuelle et pas encore institutionnalisée.

Le 22 mars 1933, Himmler*, chef de la SS, crée le premier grand « camp de concentration » qui restera ouvert jusqu'à la fin de la guerre, à Dachau, près de Munich.

Fin juillet 1933, près de 27.000 personnes sont déjà en détention préventive dans divers camps en Allemagne.

« La création des camps se fit toute seule, comme la conséquence inévitable de l'offensive contre les fonctionnaires et les membres du PC. Du jour au lendemain, pour ainsi dire, nous nous trouvions avec plusieurs milliers d'hommes sur les bras ».

Herman Göring, Ministre de l'Intérieur pour la Prusse (cité in Kotek, J.-Rigoulot P., *Le siècle des camps*, Paris, 2000, p. 301)

"Aucun ordre ne fut donné pour l'instauration des KZ; ils n'ont pas été construits; un beau jour, ils étaient là. Les chefs SA installèrent leurs camps parce qu'ils ne voulaient pas confier leurs prisonniers à la police, ou bien parce que les prisons étaient surchargées ».

Rudolf Diels, premier directeur de la *Gestapo** (cité in Kotek, J.-Rigoulot P., id., p. 301)

En 1934, après la « Nuit des Longs Couteaux »*, les camps improvisés sont supprimés. Le système concentrationnaire devient alors un instrument permanent de terreur, confié à la SS.

Tous les camps de concentration sont dorénavant soumis à un règlement identique (le « *Besondere Lagerordnung* »), établi par Theodor Eicke (1892-

1943), le premier chef du camp de Dachau et Inspecteur des camps de concentration.

Ce règlement impose une discipline très dure avec un système gradué de punitions (bastonnades, cachot) à la moindre désobéissance.

De nouveaux camps sont alors créés : Orianenburg (1933 auquel succèdera Sachsenhausen en 1936), Buchenwald (1937), Mauthausen (Autriche, 1938), Flossenburg (1938), Ravensbrück (camp pour femmes, 1939).

1.2. Evolution du système

On peut distinguer plusieurs étapes et deux grandes périodes :

1° **La période « nationale »** (les détenus sont des Allemands et des Autrichiens suite à l'Anschluss*) :

- 1933-1936 : après les « camps sauvages » et sur le modèle de Dachau, le système concentrationnaire nazi s'institutionnalise et se structure.
- 1936-1939 : outre l'internement des opposants allemands (communistes et socialistes, opposants au régime), arrivée dans les camps de criminels, d'asociaux, de tziganes et mise en place d'un système répressif : discipline dure et travail forcé. Suite à l'invasion de la Pologne en septembre 1939 et le début de la seconde guerre mondiale, arrivée massive de détenus juifs.

2° **La période « internationale »** qui débute avec la guerre :

- 1939- hiver 1941 : internationalisation du système : les détenus viennent de tous les pays occupés. La répression et l'élimination sont encore modérées.
- Hiver 1941- automne 1944 : l'exploitation totale et gratuite de la main-d'œuvre est rendue nécessaire par le début de la « guerre totale » : le rendement maximal possible est exigé. On aborde alors une réelle phase d'extermination par le travail (à Mauthausen, plus d'un détenu sur deux succombe).
- Automne 1944- Hiver 1945 : le système se disloque devant l'avance des troupes alliées en territoire allemand. C'est le début des « Marches de la mort », l'absence de nourriture est totale, le chaos se généralise, la surmortalité atteint des sommets.

A partir du 2 janvier 1941, les camps sont divisés en 3 catégories :

- Catégorie I : camps de travail (Dachau, Sachsenhausen, Auschwitz I & III) ;
- Catégorie II : camps avec conditions de vie et de travail plus dures (Buchenwald, Flössenburg, Neuengamme) ;
- Catégorie III : camps connus comme *Knochenmühle* ou « moulin à OS ».
La catégorie la plus dure (Mauthausen, Gross-Rosen, Natzweiler-Struthof).

2. Les types de camps.

2.1. Les camps de concentration

*“On peut fort justement distinguer trois types de camps de concentration qui correspondent à trois conceptions fondamentales de la vie après la mort en Occident : **Hadès, le Purgatoire et l’Enfer**. A Hadès correspondent ces manières relativement douces, autrefois répandues même dans les pays non-totalitaires, de mettre à l’écart les éléments indésirables de toutes sortes : réfugiés, apatrides, asociaux et chômeurs ; comme tous les camps de personnes déplacées, qui ne sont rien d’autre que des camps pour des personnes devenues superflues et importunes, ils ont survécu à la guerre. Le purgatoire est représenté par les camps de travail en Union soviétique (...). L’enfer au sens littéral a été incarné par ces types de camps réalisés à la perfection par les nazis : là, l’ensemble de la vie fut minutieusement et systématiquement organisé en vue des plus grands tourments. Ces trois types ont tous un point en commun : les masses humaines qui y sont enfermées sont traitées comme si elles n’existaient plus, comme si ce qu’il advenait d’elles ne présentait plus d’intérêt pour personne, comme si leur mort était déjà scellée et qu’un esprit malin, pris de folie, s’amusait à les maintenir un temps entre la vie et la mort, avant de les admettre à la paix éternelle. (...)*

Ce ne sont pas tant les barbelés que l’irréalité habilement créée de ceux qu’ils enclosent qui provoque des sévices aussi extrêmes et fait en définitive passer l’extermination pour une mesure parfaitement normale.”

H. Arendt, *Les origines du totalitarisme. Le Système totalitaire,*

tome 3, Seuil, Paris, 1972, pp. 182.183.

A la fin de la guerre, on ne dénombre pas moins de 43 types de camps dans l’univers concentrationnaire pour un total de plus de 2.000 camps (certains parlent de près de 10.000) dispersés en Europe, dans les territoires sous domination nazie. Le point commun entre tous ces types de camps est un taux de mortalité souvent élevé et des conditions de vie extrêmes.

Pour alimenter en main d'œuvre forcée les usines et les chantiers, les SS créent de nombreux camps annexes (*kommandos*) autour des grands camps : il y en a 40 autour d'Auschwitz, 70 autour de Buchenwald (Weimar), plus de 100 pour Sachsenhausen (Berlin).

On voit ainsi apparaître des camps externes (*Aussenlager*) et des sous-camps (*Nebenlager*). Dès ce moment, le camp principal –Dachau, Mauthausen,...- est appelé « camp souche » (*Stammlager*).

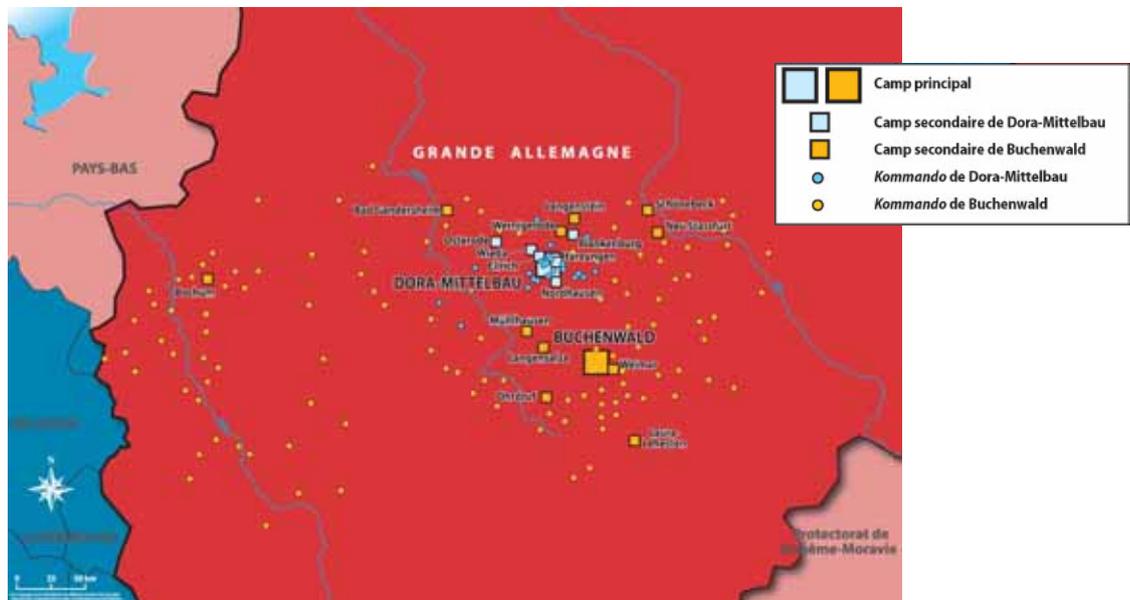
La nébuleuse du système concentrationnaire nazi (1942-1945)



-  Centres d'extermination
-  Principaux camps de concentration
-  Autres camps
-  Territoire sous contrôle allemand, ou allié du Reich

© LeManer-La Coupole

Les camps annexes et les *Kommandos* de travail dépendant des camps de concentration de Buchenwald et de Dora, fin '44.



© LeManer-La Coupole

2.2. Le lieu

Le camp de concentration est régi selon un plan quasi immuable : il comporte trois parties distinctes : la zone de logement des gardiens SS et de leurs familles avec la cantine, les écuries, les garages, les villas des officiers,...

La seconde partie est la *Kommandantur* (services administratifs, magasins, parcs, et parfois même comme à Buchenwald un jardin zoologique).

Enfin le camp lui-même, constitué de baraquements en bois (*blocks*), d'une cour où les appels quotidiens (comptage des détenus) sont menés et de divers bâtiments (crématoires, infirmerie, cuisine...). Il est entouré de plusieurs réseaux de barbelés souvent électrifiés et de miradors.

A proximité du camp, on trouve encore la zone de travail des détenus : usines, briqueteries, carrières,...

Malgré un plan-type, les camps s'adaptent aux particularités du terrain comme la forte pente à Natzweiler-Struthof où les baraquements sont disposés en terrasses.

2.3. Les principales fonctions des camps de concentration

1. Isoler à titre préventif (« *schutzhäft* ») des individus ou des groupes jugés nuisibles ou suspects (c'est-à-dire qui ne correspondent pas à l'idéal nazi). Il fallait les extraire du corps social, pour les mettre à l'abri d'une

vengeance populaire qui aurait pu s'exercer légitimement à leur égard.

2. Punir, redresser et rééduquer des groupes sociaux, philosophiques ou des opposants au régime nazi par un travail abrutissant, inutile et humiliant (« *Arbeit macht frei* » ; le travail rend libre est ainsi inscrit à l'entrée du camp de Dachau puis d'autres camps) ; jusqu'au début de la guerre, des détenus allemands sont ainsi libérés lorsqu'ils sont considérés comme rééduqués.

Il existe un chemin menant à la liberté, ses étapes ont pour nom : obéissance, zèle, honnêteté, ordre, propreté, tempérance, sincérité, esprit de sacrifice et **amour de la patrie**.

Inscription à Sachsenhausen, Theodor Eicke, Dachau, 1933.

« But : on laisse à l'interné en détention préventive le soin de réfléchir aux raisons pour lesquelles il est arrivé dans le KL. On lui offre l'occasion de changer son attitude envers le peuple et la patrie, au profit de la communauté populaire sur la base national-socialiste, ou bien, si l'intéressé le considère comme préférable, de périr pour la II e et III e Internationale juives d'un Marx ou d'un Lénine ».

(Règlement du KL Esterwegen, édicté par Th. Eicke, 1^{er} août 1934 (cité in Kotek-Rigoulot, p. 320)

« (Le travail) est également un moyen éducatif pour les prisonniers (...) Aussi bien, c'est ainsi que doit être comprise la devise « le travail rend libre ». Eicke avait l'intention bien arrêtée d'arriver à la mise en liberté de ceux, parmi les détenus de toutes catégories, qui se distinguaient par leur application constante au travail, même si la Gestapo ou l'Office de police criminelle était d'avis contraire ».

Rudolf Höss, commandant d'Auschwitz (cité in Kotek-Rigoulot, *op.cit.*, p. 326)

3. Maintenir la population civile dans un climat de terreur. Le but est de supprimer toute velléité d'opposition parmi la population « du dehors » : le camp est une véritable institution terroriste.
4. Profiter d'une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci. Les camps offrent une main-d'œuvre quasi infinie (surtout après le début de la guerre où les pays conquis offrent un réservoir inépuisable), remplaçable et n'engendrant quasi aucun coût. Les camps sont par ailleurs bien souvent construits à proximité de carrières (Mauthausen, Buchenwald) ou de briqueteries (Sachsenhausen).

30 avril 1942, circulaire de Oswald Pohl, chef du WSHA (Wirtschafts-Verwaltungshauptamt/Office principal d'administration et d'économie) :

« La guerre a amené un net changement de la structure des KL et a radicalement modifié leurs tâches quant à l'emploi des internés. L'internement pour des raisons exclusives de sécurité, d'éducation ou de prévention n'est plus d'actualité. Son centre de gravité s'est déplacé vers l'économie. Ce qui est maintenant au premier plan et le devient de plus en plus, c'est la mobilisation de tous les internés capables de travailler, d'abord pour les besoins de la guerre, ensuite pour les tâches de la paix future. De cette conception résulte la nécessité de prendre certaines mesures ayant pour but de transformer les camps de concentration en organisations mieux adaptées aux tâches économiques, alors qu'ils ne présentaient auparavant, dans leur ancienne forme, qu'un intérêt purement politique »

5. Participer à la formation d'une nouvelle élite sociale : les S.S. Le camp de concentration est un véritable camp d'entraînement visant à endurcir les gardiens, à les rendre enclins à l'usage de la violence et de la cruauté. Le camp vise à créer cette nouvelle élite (les S.S. *Totenkopf* : têtes de mort) qui dominera un système où des populations de sous-hommes (Juifs, Slaves, tziganes) seront réduites à l'esclavage. Toute forme d'humanité est rejetée comme signe de faiblesse.
6. Utiliser à des fins pseudo scientifiques des cobayes humains afin de faire progresser la science. C'est ainsi que des détenus sont soumis à des tests de résistance aux basses pressions (pour les vols à hautes altitudes), plongés dans des bains glacés (lutte contre l'hypothermie), se voient inoculés le typhus ou la tuberculose (test de vaccins), sont soumis aux effets de gaz de combat, ou encore sont stérilisés (expériences raciales). Le plus connu des ses médecins dévoyés est le Dr Mengele qui fera des tests sur la jumeauté.
7. Eliminer purement et simplement des populations entières : les Juifs et les Tziganes. Des groupes sociaux aussi seront éliminés, que ce soit lentement ou rapidement ; ainsi des élites polonaises à Auschwitz, des prisonniers de guerre soviétiques, des homosexuels, des témoins de Jéhovah, des républicains espagnols à Mauthausen,

2.4. Les gardiens

Le camp est administré par deux hiérarchies superposées : les SS issus de l'*Allgemeine SS* et le 29 mars 1936, organisés en *Totenkopfverbände* (unité à tête de mort) qui disposent d'un droit de vie et de mort sur tous les détenus. Au total, de 1933 à 1945, près de 55.000 S.S. ont servis dans les camps. (selon

Wolfgang SOFSKY, *L'Organisation de la terreur*, Calman-Levy, Paris, 1995 p. 121).

Ils choisissent pour les aider une catégorie de détenus privilégiés : souvent des prisonniers de droit commun aryens (les « Verts ») qui disposent de privilèges (plus de nourriture, exemption de travail forcé, choix des équipes de travail,...) mais qui doivent faire régner l'ordre et la discipline en lieu et place des S.S. Certains de ces privilégiés (les *kapos*) agissent de façon zélée et sont de véritables sadiques, extraordinairement violents et détestés par leurs co-détenus. Ils se situent dans ce que Primo Levi appelle la « zone grise ».

Le camp est donc en grande partie auto administrés.

2.5. Le quotidien

Le camp est un lieu de déshumanisation : les détenus est rasé, désinfecté, doté d'un uniforme zébré sur lequel est cousu son numéro matricule (en guise de nom) et un triangle de couleur indiquant la raison de sa détention. Il n'est plus alors qu'un *häftling* (détenu) et est qualifié par ses bourreaux de *Stück* (morceau, pièce): il a quitté le monde des humains.

La journée du détenu est rythmée par un travail sauf exceptions de type esclavagiste : il est utilisé dans des carrières ou des usines ; à construire des routes ou des voies ferrées ; pour des travaux de terrassements, par tous temps et toujours dans un univers de terreur. Il s'agit d'exploiter, jusqu'à l'extrême, le travail des détenus.

La violence est omniprésente dans le camp : privation de nourriture, hurlements incessants, appels interminables par tous temps, coups, tortures, châtiments, et exécutions (par gazage, pendaison, fusillade) sont le lot quotidien des détenus.

2.6. Les centres d'extermination

En plus de ces camps, il existe des centres d'extermination -centres de mise à mort immédiate comme les appelle Raul Hilberg*- que l'on nomme également camps d'extermination.

A proprement parlé, il ne s'agit pas de camps (les nazis eux-mêmes les désignent sous l'appellation *SS Sonderkommando* ou SK et non *Konzentrationslager* ou KL). En effet, les détenus qui y sont acheminés sont immédiatement exterminés, sans sélection. Le personnel est des plus réduit : quelques dizaines de S.S., aidés par des auxiliaires locaux et les membres des *sondernkommando**). Ces derniers sont les seuls détenus à survivre quelques semaines ou mois dans ces centres. Ils ont pour mission d'aider à décharger les trains, de trier les effets personnels et d'enterrer ou de brûler les corps des personnes exterminées. Ils sont eux-mêmes liquidés de façon régulière : on ne connaît que de très rares survivants.

Les détenus sont gazés soit au monoxyde carbone (moteurs diesel) puis à l'acide prussique, le gaz Zyklon-B.



Album d'Auschwitz

Créés fin 1941 ou spécialement dans le cadre de l'opération Reinhard (« solution finale à la question juive » dans le *Generalgouvernement* de Pologne) durant l'été 1942, ces centres sont au nombre de 6 : Belzec, Chelmno/Kulmhof, Sobibor, Treblinka, Auschwitz-Birkenau et Majdanek-Lublin (ces deux derniers étant à la fois camp de concentration et camp d'extermination).

Les 6 centres de mise à mort : Auschwitz, Treblinka, Belzec, Majdanek, Sobibor, Chelmo.



© LeManer-La Coupole

Plan général du centre d'extermination d'Auschwitz II-Birkenau.



© LeManer-La Coupole

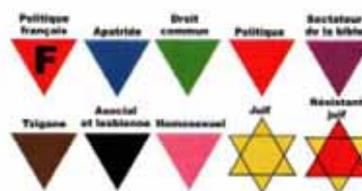
3. Les détenus

3.1. Brève typologie des détenus des camps de concentration

L'épuration politique. Les premiers à peupler les camps sont les opposants politiques allemands (des communistes, des socialistes, des sociaux-démocrates, des syndicalistes voire des monarchistes). En avril 1938, ils sont près de 40 à 50.000. Cependant, des libérations surviennent et ils sont moins de 27.000 en juillet de la même année.

De l'épuration politique à l'épuration sociale. On enferme ensuite les réfractaires au travail (26 janvier 1938), « les asociaux », vagabonds, mendiants, bohémiens, souteneurs, Juifs ayant un casier judiciaire, querelleurs (tous le 1^{er} juin 1938) et les criminels invétérés. La multiplication des catégories amène l'introduction des triangles de couleur pour marquer les détenus. Les détenus politiques sont alors minorisés.

Personne n'est plus à l'abri : les Témoins de Jehovah (« *Bibelforscher* » interdits entre avril et juillet 1933 puis internés à partir de 1935 car objecteurs de conscience), homosexuels (passible de 5 puis 10 années de prison par le paragraphe 175 de la loi de 1935) et ensuite les tsiganes (mis en marge de la société dès les lois de Nuremberg 1935) et les membres du clergé. Parfois, certains « dissidents nazis » sont enfermés. En août 1940, les premiers républicains espagnols arrivent à Mauthausen. Après l'invasion de l'URSS, en juin 1941, des prisonniers de guerre soviétiques viennent encore gonfler les effectifs.



L'épuration raciale. A l'automne 1938, les camps se gonflent de la population juive arrêtée après la « Nuit de Cristal ».

3.2. Nationalités.

On dénombre à partir de 1940, plus de 25 nationalités dans les camps nazis : habitants des pays occupés (Tchécoslovaquie, Pologne, France, Belgique, Luxembourg, Pays Bas, Danemark, Norvège, Yougoslavie, Grèce, Albanie, Italie, Espagne, URSS), ressortissants allemands, autrichiens et des pays satellites (Hongrie, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie), combattants alliés (Grande-Bretagne, USA, Canada, Australie).

3.3. Bilan statistique.

Un bilan chiffré est extrêmement difficile à établir.

On peut cependant constater que le nombre de détenus concentrationnaires monte lentement au début puis de façon vertigineuse à partir de 1942-43 : environ 100.000 en janvier 1942 et 714.000 (511.500 hommes et 202.500 femmes) en janvier 1945.

Le nombre total d'internés a du s'élever à environ 1.650.000 dont entre 550 et 1.100.000 décéderont dans les camps.

4. Petit lexique

L'émergence du National-Socialisme:

En Allemagne, dans le climat de radicalisation qui suit la Première Guerre mondiale et la révolution de 1918-1919 naît le *Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei* (NSDAP, parti national-socialiste allemand des travailleurs).

Un des buts de ce parti extrémiste de droite est la destruction de la jeune république allemande de Weimar et l'installation d'un système autoritaire basé sur des idées nationalistes, expansionnistes, antisémites et antidémocratiques.

La stratégie politique de ce parti marginal qui refuse de se présenter aux élections, se résume à un putsch avorté à Munich en 1923, menant à son interdiction. Deux ans plus tard, son leader Adolf Hitler le refonde lorsqu'il décide d'accéder au pouvoir par des moyens légaux.

Grâce à la crise économique mondiale et aux problèmes propres à la république de Weimar, le NSDAP connaît un succès électoral grandissant et devient la première force politique du pays en 1932.

En 1933, Hitler est nommé chancelier allemand par le président von Hindenburg. La dictature est en marche...

les *Sturmabteilung* (S.A.)

Fondés en 1920 par Ernst Röhm, les *Sturmabteilung* (sections d'assaut, en abrégé S.A.), sont destinés à l'origine à protéger les réunions du parti nazi et à répandre la propagande nazie parmi la population et la terreur parmi les opposants politiques. Bien encadrés et habillés de chemises brunes, ils sont les maîtres de la rue. En 1933, cette véritable armée compte plus de 400.000 hommes. Cette puissance devient alors gênante et les principaux dirigeants dont le leader, Ernst Röhm, sont assassinés en 1934 sur ordre d'Hitler.

les *SchutzStaffeln* (S.S.)

En 1925, les *SchutzStaffeln* (brigades de protection, en abrégé S.S.) sont créés pour la protection personnelle des leaders du Parti et en particulier celle d'Adolf Hitler. Recrutés dans toutes les couches de la société mais selon des critères raciaux stricts, les membres de ce groupe beaucoup plus restreint que les S.A. mais bien mieux entraînés et armés sont utilisés par Adolf Hitler comme instrument de pouvoir. Cette unité professionnelle a pour couleur principale le noir et comme symbole distinctif la *Totenkopf* (tête de mort). Dirigée dès 1929 par le *Reichminister* Heinrich Himmler, elle devient un véritable "Etat dans l'Etat".

La *Wehrmacht*

Dès son accession au pouvoir, Hitler tente de subordonner l'armée au parti national-socialiste. A la mort du président, le maréchal Hindenburg en 1934, c'est chose faite : elle prête dorénavant serment au Führer et s'intègre totalement à la structure politique du Reich, tout en gardant une certaine autonomie. Avec le rétablissement de la conscription généralisée en mars 1935, l'armée devient une "école d'éducation nationale" entièrement dévouée au parti. Hitler en est alors le dirigeant suprême.

Nuit de Cristal

Pogrom organisé par Joseph Goebbels contre la population juive d'Allemagne durant la nuit du 9 au 10 novembre 1938. Des Juifs sont molestés et assassinés ; des synagogues et des magasins incendiés ; des cimetières profanés. Le but recherché est de déclencher chez la population allemande une haine à l'égard des Juifs.

Gestapo

Geheime Staatspolizei, police politique secrète de l'Etat nazi.

5. Courte Bibliographie (non exhaustive)

Sur le nazisme et les camps

- Bédarida (François) (sous la direction de), *La politique nazie d'extermination*, Paris, Albin Michel, 1989
- Bensoussan (Georges), *Histoire de la Shoah*, collection Que sais-je ? Paris PUF, 1997
- Bensoussan (Georges), *Génocide pour mémoire*, éditions Le Félin
- Brossat (Alain), *Epreuve du désastre. Le XXe siècle et les camps*, ALBIN MICHEL, 1996
- Browning (Christopher R.) *Politique nazie, Travailleurs juifs, bourreaux allemands*, Edition Les Belles Lettres, Paris, 2002
- Bruchfeld (Stéphane), Lévine (Paul A.), (préface de Serge Klarsfeld), « *Dites-le à vos enfants* », *Histoire de la Shoah en Europe, 1933-1945*, Paris, Editions Ramsay pour l'édition française, 2000
- Burrin (Philippe), *Hitler et les juifs. Genèse d'un génocide*, Paris, Le Seuil, « Points Histoire » 1989 ; réédition 1995
- Charny (Israël W.), *Le livre noir de l'humanité. Encyclopédie mondiale des génocides*, éditions Privat, 2001
- *La déportation et le système concentrationnaire nazi*, Paris, BDIC, 1995
- Friedländer (Saul), *L'Allemagne nazie et les juifs tome I, Les années de persécution, 1933-1939*, Paris, Le Seuil, 1997
- Grynberg (Anne), *La Shoah, l'impossible oubli*, collection Découvertes Gallimard, 1995, 2001
- Hellman (Peter), *L'album d'Auschwitz*, Paris, Le Seuil, 1983
- Hilberg (Raul), *La destruction des juifs d'Europe*, Paris Fayard, 1985 ; réédition 2 volumes Gallimard, « Folio Histoire », 1992
- Hilberg (Raul), *Exécuteurs, victimes, témoins, La catastrophe juive, 1933-1945*, Paris, Gallimard, 1994
- Hilberg (Raul), *Holocauste, les sources de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001
- Husson (Edouard), *Hitler et la Shoah*, Paris, PUF, 2000
- Kershaw (Ian), *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 1992
- Kershaw (Ian), *Penser Auschwitz*, actes du colloque de novembre 1988, in *Pardes* n° 9-10
- Kogon (Eugen), *L'Etat SS, le système des camps de concentration allemands*, Point Suil, Paris, 1970
- Kogon (Eugen), Langbein (H), Rückerl (A), *Les chambres à gaz, secret d'Etat*, Paris, Editions de Minuit, 1984 ; réédition Le Seuil, « Points Histoire », 1986

- Kotek (Joël) et Rigoulot (Pierre), *Le siècle des camps*, JC Lattès, Paris, 2000.
- Lanzmann (Claude), *Shoah*, Gallimard éditions Folio
- Le Maner (Yves), *Déportation et Génocide 1939-1945-Une tragédie européenne*, La Coupole, 2005
- Pressac (Jean-Claude), *Les crématoires d'Auschwitz : la machinerie du meurtre de masse*, Paris, CNRS éditions, 1993
- Rousset (David), *L'univers concentrationnaire*, Paris, 1968 (1946), coll. Pluriel, HACHETTE
- Sofsky (Wolfgang), *L'organisation de la Terreur*, Calmann-Levy, Paris, 1995
- Wormser-Migot (Olga), *Le système concentrationnaire nazi*, Paris, PUF, 1968

Témoignages de déportés

- Abadi (Odette), *Terre de détresse : Birkenau, Bergen-Belsen*, Paris, L'Harmattan, 1996
- Amery (Jean), *Par-delà le crime et le châtement. Essai pour surmonter l'insurmontable*, Actes Sud, Arles, 1995 (Hans Mayer, prisonnier de Breendonk).
- Antelme (Robert), *L'espèce humaine*, Paris, 1993 (1957), GALLIMARD
- Cayrol Jean, *Poème de la nuit et du brouillard*, Paris, Seghers, 1946.
- Delbo Charlotte, *Aucun de nous ne reviendra*, Editions de Minuit, 1970.
- Greene (Joshua) et Kumar (Shiva), *Témoigner : Paroles de la Shoah*, Flammarion, 2000
- Grinspan (Ida), Poirot-Delpech (Bertrand), *J'ai pas pleuré*, Presse-pocket, 2003
- Gronowski (Simon), *L'enfant du 20è convoi*, L.Pire, 2002
- Halkin (Léon-E), *A l'ombre de la mort*, Editions Buch, Bruxelles, 2005
- Kohen (Guy), *Retour d'Auschwitz*, 1945 (ouvrage publié à compte d'auteur)
- Levi (Primo), *Si c'est un homme*, 1947 (édité en collection presse Pocket)
- Levi (Primo), *La Trêve*, Paris, Grasset, 1966
- Miller (Serge), *Le Laminoir*, Paris, Calmann-Lévy, 1947
- Unger (Julien), *Le Sang et l'Or*, Paris, Gallimard, 1946
- Vaisman (Sima), *Parmi les cris, un chant s'élève...* Témoignage d'une femme médecin déportée à Auschwitz. Préface de Serge Klarsfeld. Paris, Michel Lafon, 2002 (première publication dans la revue *Le Monde Juif* d'octobre-décembre 1990. N° 140)
- Wiesel Elie, *La nuit*, Editions de Minuit, 1958.

Les camps nazis : l'exemple belge de Breendonk



1. Introduction historique

1.1. La campagne des 18 jours

Le 10 mai 1940, les avions de la *Luftwaffe* bombardent les gares, les principaux noeuds routiers belges et les aérodromes. L'aviation belge perd ainsi, sans prendre l'air, de nombreux avions. Dans le même temps, des troupes aéroportées allemandes atterrissent sur les superstructures du fort d'Eben-Emael et détruisent ses moyens de défense. Cet orgueil de la défense belge se rendra dès le lendemain, occasionnant un choc psychologique sur le moral des militaires belges.

Les troupes françaises et britanniques viennent alors en aide à l'armée belge et se positionnent avec elle sur la ligne Anvers-Namur. A ce moment, les Allemands ont déjà traversé le canal Albert, censé les retenir un certain temps et continuent leur progression. Tandis que les bombardiers en piqué harcèlent sans relâche les troupes alliées, une puissante attaque de blindés entamée entre Dinant et Sedan surprend les Etats-Majors alliés et compromet les plans de repli: la "course à la mer" a commencé.

L'armée belge se replie sur l'Escaut puis sur la Lys. La situation est cependant rapidement désespérée et le 28 mai au matin, l'armée belge capitule.

1.2. Mise en place des autorités d'Occupation

Après la capitulation, la Belgique placée sous les ordres d'un commandant allemand, le général von Falkenhausen, fut dotée d'une administration militaire (*Militärverwaltung*) sous l'autorité de Eggert Reeder.

A la fin du mois de juillet 1940, les autorités occupantes installèrent officiellement une antenne de la *Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst (Sipo-SD)*, leur police politique (une section de la SS).

1.3. Le « SS-Auffanglager Breendonk »

L'Allemagne nazie se garde d'installer en Belgique un camp de concentration (*Konzentrationslager*), mais l'Ordre nouveau qu'elle introduit dans ce pays ne saurait cependant s'exercer sans recourir à la terreur.

De septembre 1940 à septembre 1944, le Fort de Breendonk est l'instrument même de cette terreur nazie, un *Auffanglager* ou "camp d'accueil" pour les prisonniers de la *Sipo-SD*.

Aux dires mêmes de l'occupant, ce camp S.S. entre dans l'histoire comme « *l'enfer de Breendonk* ».

*Le Commandant militaire de Belgique et dans le Nord de la France
Le Chef de l'administration militaire – Rapport*

En campagne, le 22 septembre 1941

PROCES VERBAL

Suite à l'entretien du chef de l'Administration militaire Reeder avec le Major-Docteur Canaris le 17 septembre 1941 (...)

Dans son exposé, le Chef de l'administration militaire Reeder explique que le Commandant militaire voudrait une mise au point des droits et des conditions dans le camp de Breendonk. (...) Ensuite, la question de la nourriture a été soulevée. Il est reconnu, que les rations belges pour les prisons ne suffisaient déjà pas pour les prisonniers de la prison de Louvain. Ceci sera certainement le cas à Breendonk, où les prisonniers doivent travailler péniblement et où l'ensemble du camp ne permet pas un repos convenable. (...) Il faudra examiner si la ration de pain ne devrait pas être augmentée. La situation actuelle, d'après le médecin général Dr. Blum, devrait probablement entraîner la mort d'un prisonnier après un séjour déjà assez long dans le camp. Le Commandant militaire ne voudrait surtout pas que le camp fasse son entrée dans l'histoire comme « l'enfer de Breendonk ». (...)

2. Les Détenus

Un premier contingent de prisonniers, mené par le premier commandant du camp le « *SS-sturmbannführer* » (*major SS*) Philipp Schmitt, est amené au fort le 20 septembre 1940.

Dans un premier temps, la population de Breendonk est hétéroclite : on y trouve des prisonniers politiques, quelques prisonniers de droit commun sans oublier des fraudeurs du marché noir et des Juifs. A cette époque, il n'est pas encore question de rassembler les Juifs pour les envoyer à Auschwitz ; encore moins d'une politique systématique d'extermination. Cependant, de

nombreux Juifs sont arrêtés pour des motifs divers (rafles, opposant au régime,...) et envoyés à Breendonk. C'est seulement dans le courant de l'année 1942, que la politique d'extermination entre en vigueur et que la caserne Dossin à Malines/Mechelen est mise en service comme camp de rassemblement pour la déportation raciale (« *Sammellager für Juden* »): dès ce moment, la majorité des détenus juifs quitte Breendonk.

Ceux-ci, bien qu'en nombre important au début – durant les premiers mois, ils forment quasiment la moitié des prisonniers –, ne dépasseront pas un huitième de l'ensemble des détenus sur la durée totale de la guerre.

Destiné en premier lieu aux prisonniers politiques (Belges ou étrangers), Breendonk renferme généralement des personnes qui n'ont jamais été condamnées, mais que l'on détient pour *raison de sécurité* ou "*Sicherheitshaft*", une mesure qui permet à la *Sicherheitspolizei* d'arrêter toute personne suspecte (c'est-à-dire toute personne susceptible de représenter un danger pour l'occupant). Leur nombre qui ne cessa de grandir au fil de l'occupation reflète clairement le développement de la Résistance. Bien que l'on ne puisse évoquer une Résistance digne de ce nom dans les premiers mois de l'occupation, le camp renferme ceux que les Allemands considèrent comme une menace pour le régime d'occupation, ou qui, d'une manière ou d'une autre, ont contrecarré les intentions de l'occupant.

La population du camp (et la proportion de prisonniers politiques) double après l'attaque allemande contre l'Union soviétique. Le même jour – le 22 juin 1941 –, l'Occupant lance l'opération *Sonnenwende*, à savoir l'arrestation en masse de communistes et autres militants d'extrême gauche, ainsi que celle de Russes présents en Belgique.

Berlin 27 août 1941 – Confidentiel (...)

Objet : Instructions du Reichsführer S.S. et Chef de la police allemande relatives à l'arrestation d'éléments hostiles à l'Etat au début de la campagne contre l'Union Soviétique.

A la suite de rapports sur des événements importants intéressant la police de l'Etat, ... a ordonné dans certains cas la détention de protection pour un temps assez long ainsi que l'envoi dans un camp de concentration. En présence du nombre croissant d'actes et de déclarations hostiles à l'Etat constatés depuis le début de la campagne contre l'U.R.S.S., le Reichsführer S.S et Chef de la police allemande a pris décision de principe en ce sens que tous les prêtres instigateurs, les Tchèques et les Polonais hostiles à l'Allemagne ainsi que les communistes et toute la racaille du même genre doivent en principe être envoyés pour un temps assez long dans un camp de concentration. (...) Le présent décret est confidentiel et on ne peut en donner connaissance ni aux détenus ni à aucune autre personne. Ce décret n'est destiné ni autorités de police locales ni aux autorités de police du Kreis.

Par délégation, S. Müller

Extrait d'un décret confidentiel, signé le 27 août 1941 par Müller, chef de la Gestapo

In Gotovitch J., Histoire de la Déportation: le convoi du 22 septembre 1941,
In Cahiers de la seconde Guerre Mondiale, Bruxelles, De Meyere, 1967

Durant l'été 1941, l'augmentation du nombre de détenus est telle que les SS envisagent le transfert d'une partie des prisonniers vers d'autres camps de concentration. Le 22 septembre, un premier convoi d'une centaine de détenus part pour Neuengamme près de Hambourg. Dès lors, Breendonk devient un camp de transit : chaque fois qu'un accroissement du nombre de prisonniers rend le camp ingérable, les SS organisent un nouveau convoi à destination de l'Allemagne. Nombreux sont ceux qui sont ainsi déportés à Buchenwald, Sachsenhausen ou Neuengamme, mais aussi hors d'Allemagne, notamment dans le camp autrichien de Mauthausen, à Vught en Hollande ou à Auschwitz en Pologne (pour les Juifs, via la caserne Dossin), voire dans l'un ou l'autre bain nazi.

Les places ainsi libérées ne restent cependant jamais vacantes très longtemps: parallèlement au développement de la résistance dans le pays, le nombre de résistants à tomber entre les mains de la *Gestapo* et à être envoyés à Breendonk ne cesse de croître.

En avril 1944, avant la première évacuation du camp (datée du 6 mai 1944), le *Auffanglager* compte 600 à 700 détenus.

3. Les gardiens



Au cours du second semestre 1940, les seuls S.S. présents à Breendonk sont le commandant du camp, le major S.S. Philipp Schmitt, son chauffeur, et Arthur Prauss, le lieutenant S.S. chargé de la direction quotidienne des prisonniers. De plus, un bataillon de la Wehrmacht de 33 hommes est responsable de la surveillance du camp. En 1941, des SS allemands les rejoignent, suivis par des

SS flamands à partir de septembre de la même année, parmi lesquels les tristement célèbres Wyss et De Bodt.

Ce qui m'a fait le plus mal -étant d'origine flamande- c'est que les deux SS chargés de nous battre et de nous bafouer étaient des flamands,. C'est cela qui m'a fait le plus mal. Si cela avait été des allemands, ... bon ils étaient là pour cela ; ils étaient cruels, sadiques,... mais des gens de notre propre pays, de notre propre nationalité, flamand ou n'importe quoi... Cela fut le plus dur à accepter.

Témoignage de GILLIS, détenu de Breendonk

Généralement, ces SS flamands ont un passé peu brillant (chômeur) dans la vie civile et sont, à une exception près (Marcel De Saffel), d'un faible niveau intellectuel. Certains se retrouvent même à la *Sicherheitspolizei* parce qu'ils ont été réformés ou craignent de s'engager à la *Waffen-SS*.

La *Sicherheitspolizei* leur procure ainsi un métier, un uniforme et une aura dont ils n'auraient pu se parer dans la vie civile, et – certainement pour un ex-boxeur comme Wyss – la chance de laisser exprimer impunément des tendances sadiques latentes sous le couvert d'une approbation officielle.

Début septembre 1944, la plupart des SS flamands suivent leurs officiers allemands en Allemagne. Si la majorité des S.S. allemands de Breendonk ont réussi à échapper aux mains de la justice belge d'après-guerre – le cas du commandant de camp Schmitt constitue la principale exception à cette règle –, la plupart des S.S. flamands, ainsi que quelques *Zugführer* (ou chefs de chambrée), comme par exemple le Juif viennois Walter Obler, qui s'étaient distingués par leurs comportements cruels à l'égard de leurs compagnons de geôle, furent arrêtés au moment de la capitulation allemande ou par la suite.

Condamnés au Procès de Malines, la majorité d'entre eux – 12 des « bourreau de Breendonk » – furent passés par les armes début 1947 à l'occasion d'une exécution publique agitée. Le commandant de camp Schmitt subit le même sort en 1950.

4. Le régime

Breendonk connaît le régime d'un véritable camp de concentration, à cette exception près que le taux élevé du nombre de gardiens par rapport à celui des prisonniers (en moyenne de 1 pour 10) y rend le séjour plus pénible qu'un emprisonnement dans un grand camp comme Buchenwald par exemple. Il est en effet impossible à Breendonk, de se fondre dans la masse.

La plupart des prisonniers sont soumis aux travaux forcés : ils doivent déblayer et enlever avec pelles, brouettes, bennes,... la couche de terre et de sable avec laquelle le Fort a été recouvert avant la Première Guerre mondiale : quelque 250.000 à 300.000 m³ ont donc été retirés manuellement par les quelques 3.500 détenus de Breendonk.

L'accumulation du travail accablant, un rationnement alimentaire sévère et des brutalités quotidiennes causent la mort d'au moins 98 prisonniers, sur place ou dans le *Kriegslazarett* d'Anvers, où parfois les malades les plus graves ont été transférés (inutile de rappeler que les soins et les équipements médicaux étaient pour le reste très lacunaires).

Au cours de l'été 1941, le fort, surpeuplé suite à l'internement massif de communistes, connaît une première vague de décès, décès qui provoquèrent même une intervention de la *Militärverwaltung*, responsable en théorie, mais relativement impuissante dans les faits. Cette intervention, dont il est malaisé de déterminer l'efficacité, créa les conditions d'une amélioration progressive des rations, même celle-ci demeura limitée. Le fait de permettre aux détenus de réceptionner leurs colis de nourriture une fois sur deux, préluait à une amélioration, malheureusement suivie d'une détérioration de leur état de santé. C'est seulement au cours des derniers mois de l'occupation qu'un changement significatif est opéré dans le rationnement des prisonniers, grâce aux livraisons de nourriture du Foyer Léopold III (même si une partie d'entre elles sont détournées), mais aussi après le remplacement du commandant du camp.

Du fait des travaux forcés et de la sous-alimentation, Breendonk est qualifié par un survivant de "camp de la mort rampante". En outre, à partir de novembre 1942, au moins 164 prisonniers y sont fusillés et, à partir de mai 1943, 21 y sont pendus. Les prisonniers fusillés sont exécutés en représailles à des attentats perpétrés par des résistants contre des collaborateurs ou des militaires allemands. Les pendaisons quant à elles sont exécutées suite à des condamnations à mort. Cette sentence est appliquée pour la première fois aux trois auteurs de l'attentat contre le journaliste collaborateur Paul Colin : Armand Fraiteur, André Bertulot et Maurice Raskin.

Le durcissement parallèle de la résistance et du régime d'occupation ne reste donc pas sans incidence sur le cours des événements à l'*Auffanglager*. Signe de cette évolution, la mise en place, au milieu de l'année 1942, d'une chambre de torture pour "l'interrogatoire renforcé" de résistants arrêtés. Le renversement du cours de la guerre durant l'hiver 1942-1943 contribue aussi à accroître le sadisme des SS de Breendonk.

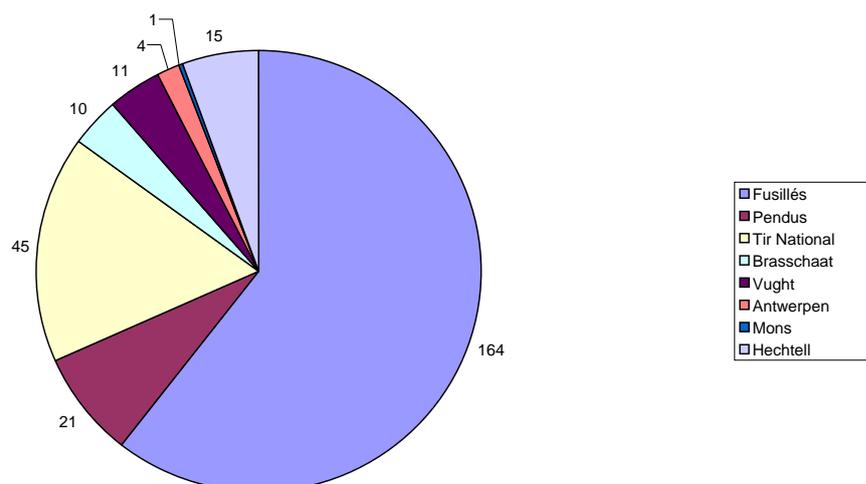
« Le crochet fut passé dans les liens qui tenaient mes mains attachées derrière le dos. Puis on me hissa avec la chaîne jusqu'à ce que mon corps pende à environ un mètre du sol. Suspendu ainsi par les mains liées dans le dos, on ne peut se maintenir à la force des muscles qu'un très court moment seulement dans une position proche de la verticale (...) la sueur vous coule sur le front et sur les lèvres et (...) le souffle se fait court, on n'est plus en état de répondre à aucune question. Complices ? Adresses ? Points de rencontre ? C'est à peine si l'on entend encore. La vie alors concentrée tout entière en un seul endroit très circonscrit du corps, en l'occurrence les articulations des épaules, ne réagit plus, parce qu'elle s'épuise totalement à rassembler ses forces. (...) C'est à ce moment que se produit dans le haut de mon dos un craquement et une déchirure. Je sentis mes épaules se déboîter. Le poids même du corps avait provoqué la luxation, je tombai dans le vide et tout mon corps pendait maintenant au bout de mes bras disloqués, étirés vers le haut par derrière et retournés jusqu'à se retrouver par dessus de ma tête. (...) En même temps les coups assésés avec le nerf de bœuf pleuvaient dru sur mon corps (...) C'est seulement dans la torture que la coïncidence de l'homme et de sa chair devient totale : hurlant de douleur, l'homme torturé et brisé par la violence, qui ne peut espérer aucune aide, qui a perdu le droit de légitime défense, n'est plus qu'un corps et absolument rien d'autre. »

Jean Améry, *Par-delà le Crime et le Châtiment. Essai pour surmonter l'insurmontable*, Acte Sud, 1995, pp 67-68

5. Bilan statistique

Au total, plus de 3.500 prisonniers ont connu "l'enfer de Breendonk". Seuls la moitié d'entre eux vont survivre au séjour à Breendonk et dans les camps de concentration allemands.

Les statistiques des détenus du « *Auffangläger Breendonk* » exécutés par l'Occupant (septembre 1940-septembre 1944) établies par Patrick Nefors.



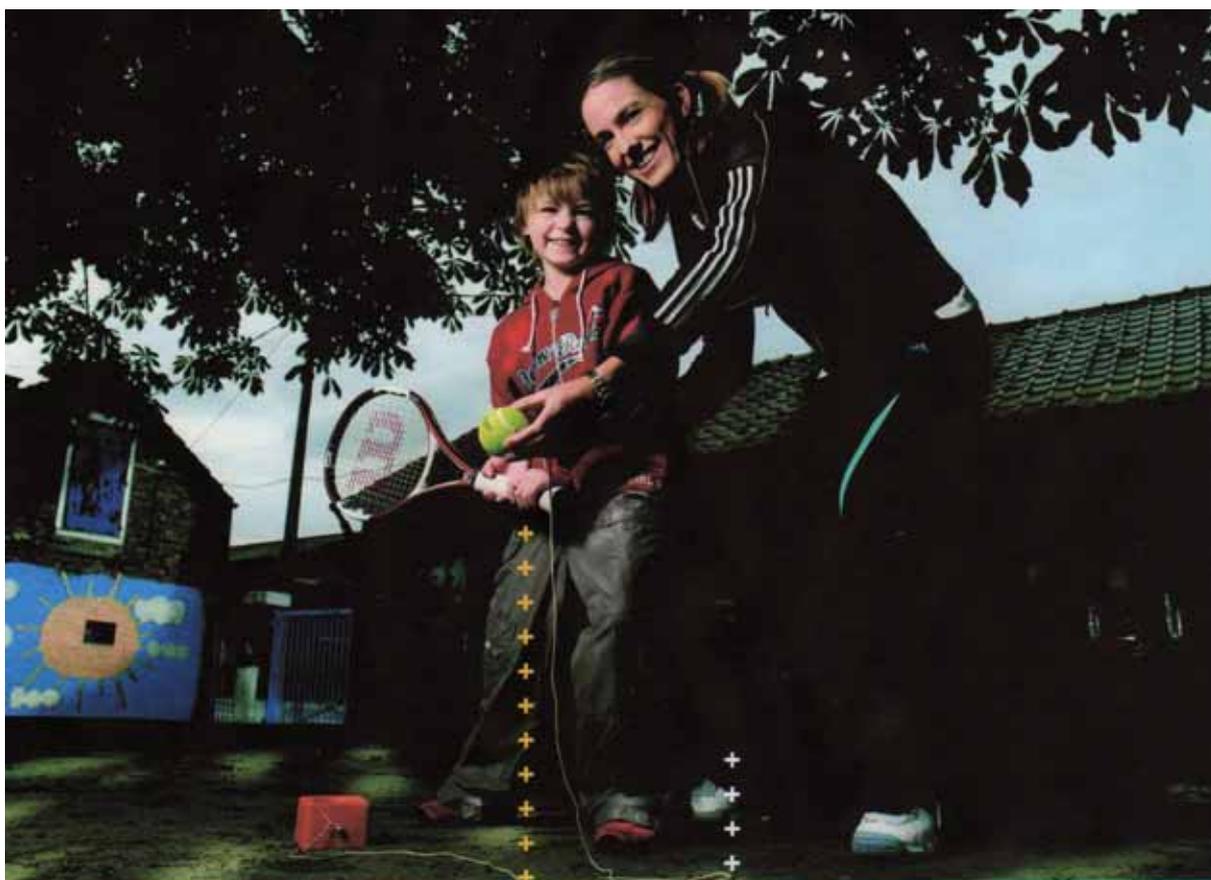
« Il me fut accordé cinq minutes par homme. A cinq heures et demie, ils voient devant eux le sinistre gibet dans un coin de la forteresse ; une simple poutre placée en biais sur deux arêtes de murailles. Trois cordes se balancent. Immobiles, les patriotes attendent le bon plaisir de leurs bourreaux. L'officier allemand qui commande leur dit ; Parlez, dites-nous où sont les aviateurs américains et vous aurez la vie sauve. Un silence méprisant est la seule réponse. Trois condamnés sont alors hissés sur la plateforme, un ordre st donné ; le sacrifice s'accomplit. Les neuf survivants ne laissent rien paraître des sentiments tumultueux qui agitent leurs âmes devant les corps d'amis qui tout à l'heure se trouvaient à leurs côtés, bien vivants. Ils voient les corps se raidir. Dix longues, dix interminables minutes s'écoulent. On décroche les cadavres. On les couche dans les cercueils alignés, qui attendent. Voilà le sort qui vous est réservé, dit l'officier. Parlez ! Dites-moi où sont les aviateurs américains, je vous promets la vie sauve. Silence. »

Extrait de A.L.A. BEEKEN, *Message pour Philomene*, Bruxelles, 1948, p. 215

Textes & adaptation: Dr. Patrick Nefors Olivier Van der Wilt, Mémorial National du Fort de Breendonk (Willebroek, Belgique).

Editeur responsable : Robert Trolin, CRECCIDE (Fosses-la-ville, Belgique)

DEPOT LEGAL : D/2008/9351/2



+ Justine Henin
+ battante sur terre battue

VOUS PRÉSENTE

+ **Mini Juju**
+ battante dans la vie

Vous aussi vous avez du **talent?**

La Région wallonne vous donne un coup de pouce
pour réaliser vos plus belles ambitions.

Surfez sur talent.wallonie.be

LA WALLONIE
+ de talents au km²